

Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) et culture de l'épargne chez les artisans miniers de Rubaya et de Nyabibwe

Au-delà de tous les points positifs de l'approche AVEC que cette étude relève, ses résultats mettent tout aussi en lumière différents risques qu'elle comporte ainsi que les défis auxquels les AVEC étudiées à Rubaya et à Nyabibwe sont confrontées et qui affectent négativement leur fonctionnement. En ce qui concerne les risques, les résultats de l'étude dégagent l'éventualité de non-remboursement des crédits contractés par les membres du groupe ainsi que le risque de détournement des épargnes des membres par l'équipe de gestion.

Quant aux défis, il ressort des analyses que les AVEC situées à Rubaya sont négativement affectées par l'activisme armé du M23 qui sévit notamment dans le territoire de Masisi. De leur part, les AVEC situées à Nyabibwe sont négativement impactées par le mauvais état de la Route Nationale N°2 (RN2) reliant cette bourgade à des grands centres urbains comme Goma et Bukavu.



Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) et culture de l'épargne chez les artisans miniers de Rubaya et de Nyabibwe



Pole Institute

Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs

Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) et culture de l'épargne chez les artisans miniers de Rubaya et de Nyabibwe

Dossier, Mars 2024

Les Éditions de Pole Institute

POLE INSTITUTE

Pole Institute est un Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs.

Son siège est basé à Goma, à l'Est de la RDC. Il est né du défi que s'est imposé un groupe de personnes du Nord et du Sud-Kivu (RDC) de croiser leurs regards dans un contexte de crise émaillé de beaucoup d'événements malheureux, caractérisé par des cycles de violences, de pauvreté, de mauvaise gouvernance, et d'insécurité.

En conséquence, **Pole Institute** se veut un espace de :

- analyse et recherche autour des grands défis locaux et leurs implications nationales, régionales et internationales (pauvreté exacerbée, violences sociales, fractures ethniques, absence de repères, culture de l'impunité, etc.) ;
- analyse et renforcement des stratégies de survie des populations dans un contexte de guerre et de crise prolongée ;
- analyse des économies de guerre pour dégager des pistes de renforcement des populations locales et de leurs activités économiques ;
- recherche-action-lobbying en partenariat avec des organismes locaux, régionaux et internationaux.

Finalité et but :

Faire évoluer des sociétés dignes et non exclusives dans lesquelles agissent des personnes et des peuples libres en vue de contribuer à :

- la construction d'une SOCIÉTÉ dans laquelle chacun trouve sa place et redécouvre l'autre par le développement d'une culture de négociation permanente et l'identification des valeurs positives communes ;
- la formation d'un type nouveau de PERSONNE indépendante d'esprit enracinée dans son identité tout en étant ouverte au monde.

Politique :

- Initier, développer, renforcer et vulgariser les idées avant-gardistes en matière de paix, de reconstruction et de cohabitation des populations vivant en zones de crise.
- Initier l'émergence d'une culture de négociation (contre une culture de la mort) basée sur les intérêts des uns et des autres.

Dossier

Editeur responsable : Pole Institute
Directeur de publication : Nene Morisho Mwana Biningo
Rédacteur en chef : Nene Morisho Mwana Biningo

Comité de rédaction : - Nene Morisho Mwana Biningo
- Jean-Pierre Kabirigi
- Innocent Mpoze
- Eugène Lubula

Pole Institute
Avenue Alindi n°289, Quartier Himbi I
Ville de Goma / Nord-Kivu
B.P. 72 Goma (RDC) / B.P. 355 Gisenyi (Rwanda)
Tél.: (00243) 99 28 44 352
Web site: www.pole-institute.org
E-mail : poleinst@pole-institute.org, poleinst@free.fr

© Les Éditions de Pole Institute, 2024

ISBN : 978-2-493862-40-2 EAN : 9782493862402

Numéro de Dépôt Légal : 04.04.20.24.4

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays

Table des matières

Auteurs	5
Sigles et abréviations	6
Résumé exécutif	7
Contexte et justification de l'étude	11
I. Revue de littérature	16
1.1. L'épargne et la culture de l'épargne	16
1.2. Appartenance aux réseaux d'épargne informels et consolidation de la culture de l'épargne	18
1.2.1. Réduction du coût d'accès à l'information	18
1.2.2. La réduction du risque perçu	19
1.3. Historique, fonctionnement et originalité des AVEC	21
1.3.1. Historique des AVEC	21
1.3.2. Principes de base et fonctionnement de l'AVEC	21
1.3.3. Originalité de l'approche AVEC	22
1.4. Quelques performances empiriques sur le rôle des réseaux informels d'épargne et de crédit dans l'éveil de la culture de l'épargne	24
1.4.1. Groupes informels d'épargne et de crédit et Eveil de la culture d'épargne	24
1.4.2. Coexistence des groupes informels d'épargne et secteur financier formel	26
II. Méthodologie	29
2.1. Champ et échantillon de l'étude	29
2.2. Collecte des données sur terrain	31
2.3. Analyse des données	32
III. Présentation et Discussion des résultats	35
3.1. AVEC et éveil de la culture de l'épargne chez les exploitants miniers artisanaux	35

3.1.1. Développement des capacités de l'épargne par les exploitants miniers artisanaux comme résultat de leur participation dans les AVEC.....	35
3.1.2. Développement de l'habitude de l'épargne par les exploitants miniers artisanaux à travers l'AVEC.....	39
3.2. AVEC et amélioration des conditions de vie des exploitants miniers artisanaux	43
3.2.1. AVEC et accès à la nourriture.....	43
3.2.2. AVEC et amélioration des conditions de scolarisation des enfants et d'accès aux soins de santé pour les membres du ménage	45
3.2.3. AVEC et Accès aux soins de santé	47
3.2.4. AVEC et production du capital social.....	47
3.2.5. AVEC et acquisition des actifs durables.....	48
3.3. AVEC et autonomisation de la femme dans les zones d'exploitation minière artisanale.....	50
3.4. Portrait des risques et défis des AVEC	53
3.4.1. Les risques courus du fait de l'adhésion à une AVEC.....	53
3.4.2. Les défis des Associations villageoises d'épargne et des crédits.....	57
IV. Conclusion et recommandations	60
Bibliographie.....	65

Auteurs

Mumbere E. Lubula

Abdoul-Fabien Muhamed-Masilya

Minane Mpore

Ebilga Kavira Sikiri

Ariane Aksanti Badesire

Josepha Kalubi Uwingabe

Sigles et abréviations

AGR	: Activité Génératrice de Revenu
AVEC	: Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
IMF	: Institution de Microfinance
M23	: Mouvement du 23 mars
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
PIB	: Produit Intérieur Brut
RDC	: République Démocratique du Congo
RN2	: Route Nationale N°2

Résumé exécutif

La présente étude analyse l'impact que la mise en place et l'accompagnement des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) a exercé sur la culture de l'épargne des artisans miniers dans les zones d'exploitation minière artisanale de Rubaya et de Nyabibwe. Elle analyse cet impact en partant, principalement, des cas des AVEC initiées par Pole Institute dans les deux zones. D'approche qualitative, cette étude combine deux techniques différentes mais complémentaires pour la collecte des données. Il s'agit de la revue documentaire ainsi que des entretiens semi-directifs.

La revue documentaire renvoie à l'exploitation de différents travaux et rapports relatifs à la culture de l'épargne, aux réseaux d'épargne informels. L'idée ici était non seulement d'approcher la notion d'AVEC, d'en présenter l'historique et le mode de fonctionnement, mais aussi de comprendre comment elle participe à la consolidation de la culture de l'épargne. Quant aux entretiens semi-directifs, ils ont été réalisés avec 60 personnes dont 45 appartenant à la zone minière de Rubaya et 15 à la zone minière de Nyabibwe. Trois-quarts de l'échantillon sont constitués des membres des AVEC accompagnées par Pole Institute (groupe traité) et un autre quart des membres des AVEC non accompagnées par Pole Institute (groupe de contrôle). Les données recueillies lors des entretiens ont été soumises à une analyse de contenu.

Les résultats de l'analyse des données recueillies révèlent, d'une part, que les AVEC contribuent à l'éveil de la culture de l'épargne chez les artisans miniers qui en sont membres. Tout d'abord, à l'instar de précédentes études, il ressort des résultats de la présente étude que la plupart des artisans miniers n'avaient pas pour habitude d'épargner une part de leur revenu avant l'adhésion aux AVEC initiées par Pole Institute. C'est après leur adhésion aux AVEC qu'ils ont pris conscience qu'ils sont en mesure d'épargner une partie de ce qu'ils gagnent et, par la même occasion, développé l'habitude de se constituer une épargne. Bien plus, les résultats de l'étude suggèrent que l'éveil de la culture de

l'épargne chez les exploitants miniers artisanaux s'explique par le fait qu'ils se disent déterminés à ne jamais abandonner l'habitude d'épargne acquise à travers les AVEC, même s'il arrivait qu'ils n'en soient plus membres. En outre, les résultats des analyses révèlent que, dans une grande proportion, les membres des AVEC concernées par l'étude sont plus épargnants qu'endettés.

D'autre part, les résultats des analyses suggèrent que l'appartenance des artisans miniers aux AVEC contribue, dans une mesure considérable, à l'amélioration des conditions d'accès à une bonne alimentation, de scolarisation des enfants, d'accès aux soins de santé ainsi qu'à l'augmentation du revenu et à l'acquisition des biens durables.

Au-delà de tous les points positifs de l'approche AVEC que cette étude relève, ses résultats mettent tout aussi en lumière différents risques qu'elle comporte ainsi que les défis auxquels les AVEC étudiées à Rubaya et à Nyabibwe sont confrontées et qui affectent négativement leur fonctionnement. En ce qui concerne les risques, les résultats de l'étude dégagent l'éventualité de non-remboursement des crédits contractés par les membres du groupe ainsi que le risque de détournement des épargnes des membres par l'équipe de gestion.

Quant aux défis, il ressort des analyses que les AVEC situées à Rubaya sont négativement affectées par l'activisme armé du M23 qui sévit notamment dans le territoire de Masisi. De leur part, les AVEC situées à Nyabibwe sont négativement impactées par le mauvais état de la Route Nationale N°2 (RN2) reliant cette bourgade à des grands centres urbains comme Goma et Bukavu.

L'étude se conclue par un certain nombre des recommandations.

1. Aux autorités politiques congolaises :

- Veiller au retour de la sécurité notamment dans le territoire de Masisi, dans la province du Nord-Kivu. Ce n'est qu'à cette condition que les déplacés, ayant fui l'insécurité, retourneront dans leurs milieux de vie ; ce qui permettra la reprise du fonctionnement normal des AVEC.

- Veiller à la réhabilitation de la route nationale N°2 dont l'état de délabrement constitue un choc à l'économie locale de Nyabibwe. Il est donc important que cette route soit aisément accessible pour soulager cette économie locale.

2. A l'ONG Pole Institute et d'autres organisations non gouvernementales.

- Intensifier les sensibilisations des exploitants miniers artisanaux sur l'importance de l'épargne notamment à travers la formation et l'accompagnement des AVEC. Dans ce cadre, ces sensibilisations peuvent faire participer les artisans miniers ayant déjà tiré profit de l'épargne dans les AVEC afin de servir d'exemple à leurs pairs. Ces sensibilisations peuvent se faire à travers les émissions Radio à fréquences régulières et les tribunes d'expression populaire.
- Créer plus d'AVEC dans les zones minières de Rubaya et de Nyabibwe pour toucher un plus grand nombre d'artisans miniers. En fait, il est de principe qu'une AVEC ne peut pas comprendre plus de 30 personnes. Cela fait que les 8 AVEC de Rubaya et les 2 de Kalimbi ne peuvent pas absorber un grand nombre d'artisans miniers. Ainsi, l'augmentation du nombre de ces groupes pourra faire à ce que plus d'artisans miniers soient touchés et, partant, intériorisent l'épargne.
- Organiser des formations au profit des membres des AVEC notamment dans la gestion quotidienne des AVEC, dans les techniques de partage des parts non conflictuelles ainsi que dans la gestion financière. En effet, pour être efficaces, le fonctionnement quotidien des AVEC doit continuer à se faire selon les principes y afférents. Dans cette perspective, les formations continues sont requises pour se rassurer que ces principes soient intériorisés par tous les membres. De la même manière, les membres des comités de gestion doivent être formés sur la sensibilité aux conflits. Cela permettra à ce qu'ils évitent toute forme des conflits dans la gestion des fonds des

membres des groupes. Il en est de même des formations sur le partage non-conflituel des parts à la fin d'un cycle de l'AVEC. Aussi, des formations sur la gestion financière sont requises. En effet, il faudrait qu'à la fin du cycle l'argent de l'épargne généré serve à quelque chose et qu'il ne soit pas consommé sans aucune perspective. Pour ce faire, il convient que les membres des AVEC soient formés en éducation financière.

- Etendre la mise en place des AVEC dans d'autres zones d'exploitation minière artisanale. En effet, dans la mesure où cette approche s'avère efficace dans les zones minières de Rubaya et de Nyabibwe, il s'en déduit l'utilité de son extension dans d'autres zones où se pratique l'exploitation minière artisanale.

Contexte et justification de l'étude

L'épargne joue un rôle important au niveau individuel et collectif (Addai et al., 2017). Sur le plan individuel, elle représente un moyen de stabilisation du budget familial et de facilitation de la planification d'événements liés au cycle de vie et d'investissement. Elle permet aussi d'affranchir l'individu des liens de dépendance de nature oppressante et aliénante (Guérin, 2014). Sur le plan collectif, l'accumulation de l'épargne contribue à la croissance économique et au développement du pays. En effet, pour un pays donné, un niveau élevé d'épargne offre la possibilité de financer plusieurs projets d'investissement qui, à travers l'effet multiplicateur, permettent d'accroître le revenu national et, partant, d'impulser le développement du pays (Mankiw, 2010). Ces vertus de l'épargne en font l'un de principaux objectifs des politiques économiques pour toutes les économies du monde.

Si certains pays à travers le monde ont réalisé de progrès considérables en termes de la mobilisation de l'épargne, il demeure qu'en cette matière, d'autres, à l'instar de la République démocratique du Congo (RDC), pâtissent faute des conditions favorables. En effet, le système financier en RDC reste très peu développé et ne répond que faiblement aux besoins de financement de l'économie. Les indicateurs de développement de la Banque Mondiale montrent, par exemple, qu'en 2019, il existait en RDC seulement 0,7 succursale commerciale bancaire pour 100 000 adultes. Les mêmes statistiques indiquent qu'en 2021, les prêts des banques commerciales au secteur privé représentaient seulement 7,2 % du PIB du pays, soit 29,5 points de moins que la moyenne de l'Afrique subsaharienne (Banque Mondiale, 2022). De toute évidence, une grande partie de la population reste exclue du système financier formel dans ce pays. Il s'agit principalement des personnes ou ménages à faible revenu¹, des

¹ Ce sont particulièrement des ménages au revenu inférieur au seuil de pauvreté. Celui-ci est estimé à 1,90\$ par jour (Banque Mondiale, 2016)

travailleurs indépendants ainsi que des femmes et des jeunes des milieux ruraux ou des quartiers pauvres des villes (Thom et al., 2016). En général, les principaux obstacles de l'accès aux services financiers dans un pays en développement sont, entre autres, le coût élevé lié à leur utilisation, la faible couverture géographique, le faible niveau d'éducation financière, le chômage, le cadre légal et réglementaire peu incitant ainsi que la faible confiance de la population dans le secteur financier (Bossaviea et al., 2023 ; Béliste, 2012). A côté de ces obstacles régulièrement évoqués dans la littérature, des chercheurs contemporains reviennent instamment sur le rôle des conflits armés (Hassan, 2014 ; Frick, 2019). Ceux-ci, au-delà des souffrances humaines dont ils sont à la base, ils détruisent les ressources économiques, détériorent l'environnement des affaires et élèvent le niveau d'incertitude pour tout agent économique. Dans ce contexte, le niveau du risque auquel le système financier est exposé augmente notablement et décourage l'esprit d'épargne.

En RDC, comme partout en Afrique, l'inexistence ou l'inefficacité des institutions financières formelles amènent les ménages à recourir aux mécanismes financiers alternatifs. D'après Peng et al. (2009), les institutions informelles façonnées par la culture et les normes sociales revêtent une importance particulière lorsque les institutions formelles sont absentes, et supplantent même ces dernières lorsqu'elles se révèlent inefficaces. Par leur flexibilité en effet, les institutions informelles surmontent certains des problèmes d'information et de fonctionnement, généralement responsables de l'inefficacité voire de la défaillance des institutions formelles (Addai et al., 2017). Dans le même angle, Chai et al. (2018) et Karlan et al. (2009) soulignent que l'appartenance d'un ménage à un réseau social accroît sa probabilité de participation à un mécanisme financier informel, la taille de ses transactions financières informelles et, par ce fait même, ses chances d'accéder au financement.

Les mécanismes financiers informels sont multiformes, mais la forme la plus actuelle est constituée des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC). Initiée en 1991 par CARE International dans le

cadre de ses interventions au Niger, l'AVEC est un type d'institution d'intermédiation financière locale qui relève de la combinaison de nombreuses caractéristiques des associations de crédit rotatif (ristourne), à une grande flexibilité en matière d'épargne et de crédit, la normalisation de la structure de gouvernance et le renforcement des propriétés de la redevabilité² (Beyene, 2012 ; Ksoll et al., 2016). Même si les AVEC fonctionnent de façon informelle, elles appliquent les règles et procédures généralement acceptées dans le secteur formel auxquelles elles associent évidemment des normes sociales pour optimiser l'efficacité de leur fonctionnement (Josh, 2013). Comme dans toutes les autres formes informelles d'épargne, les membres des AVEC s'autosélectionnent et organisent la collecte périodique des fonds dont ils se servent pour l'octroi de micro-crédits aux membres. Ksoll et al. (2016) révèlent qu'un minimum d'épargne est exigé de chaque membre à chaque réunion hebdomadaire alors que des prêts sont mensuellement rendus disponibles en faveur des membres en besoin. De la sorte, il y a lieu de croire que les AVEC constituent un appareil d'éveil et d'entraînement à la culture d'épargne des ménages, notamment ceux réputés pauvres (Chai et al., 2018; Landman & Mthombeni, 2021).

D'un point de vue sémantique, l'épargne peut être apparentée à la consommation différée : il s'agit de la part du revenu disponible qui reste après la consommation (Jumena et al., 2022). La culture de l'épargne, quant à elle, renvoie à un état d'esprit qui pousse un individu à épargner quotidiennement quel que soit son niveau de revenu (Soko Directory Team, 2021).

A partir de l'année 2021, Pole Institute, à travers son Programme triennal de recherche, de plaidoyer et de capacitation des acteurs de la société civile pour la stabilisation et une paix durable dans la région de Grand Lacs, a initié des AVEC au profit des artisans miniers dans les zones minières de Rubaya dans le territoire de Masisi au Nord-Kivu et de Nyabibwe dans le territoire de Kalehe au Sud-Kivu. Ainsi, en Mars

² Au sujet de la redevabilité d'une organisation, le lecteur intéressé peut utilement lire Crapon (2016)

2021, Pole Institute a accompagné la création de 8 AVEC dont 2 à Muderu, 2 à Luoo, 2 à Nyagisenyi et 2 autres à Gakombe. Par ailleurs, c'est au cours du mois d'août 2022 que deux AVEC ont été créées à Nyabibwe. Chacune de ces AVEC comprend un total de 30 membres. Il s'agit, pour la plupart, des personnes impliquées d'une manière directe ou indirecte dans les activités de l'exploitation minière artisanale. Cette initiative visait à promouvoir la culture d'épargne de ces acteurs particuliers pour limiter leur vulnérabilité socio-économique face aux éventuels chocs. Si ces chocs sont de diverses natures, le plus redoutable est l'épuisement des ressources exploitées ou la décision de changement du mode d'exploitation du site par l'Etat. Dans les deux cas, les artisans miniers sont privés d'opportunité (d'emploi) et, la question de leur conversion pour d'autres activités, entrepreneuriales notamment, doit légitimement intéresser les chercheurs et les responsables de politiques publiques.

Les sites miniers de Rubaya et de Kalimbi (à Nyabibwe) ont commencé à attirer de l'attention des exploitants miniers artisanaux depuis le boom du coltan des années 2000. L'un des facteurs à la base de cette ruée vers le secteur minier artisanal est que, comparé à d'autres secteurs d'activité, ce dernier permettait, grâce aux conditions très favorables du marché international, l'enrichissement relativement rapide de ceux et celles qui s'y intéressaient. A cette époque, l'on s'accordait à dire que l'émergence du secteur minier allait permettre à plusieurs personnes d'améliorer leurs conditions de vie et de sortir de l'état misérable qui les caractérisait. Cependant, le paradoxe est qu'après plus de deux décennies, l'importance des activités d'extraction minière contraste avec le niveau de vie de la population de ces zones et en particulier celui des artisans miniers. De Faily (2013) soutient à ce sujet que les creuseurs vivent dans des conditions misérables et ne gagnent in fine qu'un revenu de survie, sans moyen fiable de faire parvenir aux familles restées au village à des centaines des kilomètres de là une partie de l'argent gagné. La misère qu'ils endurent est principalement due à leur style de vie ; ils préfèrent dépenser tout ce qu'ils gagnent sans penser à l'épargne ou à l'investissement dans d'autres activités génératrices de revenu (Morisho et Rutinigirwa,2015)

L'objectif principal de cette étude consiste à comprendre comment l'approche AVEC permet d'éveiller la culture de l'épargne chez les artisans miniers de Rubaya et de Kalimbi. De façon spécifique, il s'agit de :

- Relever les effets de l'approche AVEC sur le comportement d'épargne des artisans miniers visés et définir les actions envisageables pour leur consolidation dans le temps ;
- Analyser les défis éventuels de la mise en œuvre des AVEC dans les milieux d'étude, et le cas échéant, en définir les moyens de mitigation.

Le reste de ce rapport de recherche est structuré comme suit : la première section passe en revue la littérature sur la culture de l'épargne. La deuxième section présente la méthodologie de l'étude et la troisième analyse les données. La section finale conclut l'étude en formulant quelques recommandations.

I. Revue de littérature

Cette section revient sur les concepts d'épargne, appartenance aux réseaux sociaux informels et leur mise en relation avec la culture d'épargne clé de l'étude, d'une part ; elle survole la littérature empirique sur la culture de l'épargne, d'autre part.

1.1. L'épargne et la culture de l'épargne

Mettre l'argent de côté en vue de l'épargne pour le futur est un processus complexe qui dépend d'un grand nombre de facteurs (Gerhard et al., 2018). Traditionnellement, les économistes ont conceptualisé l'épargne comme ce qui reste du revenu disponible après la consommation. Dans des mots simples, l'épargne permet de mettre en perspective le choix entre consommer maintenant ou dans le futur. Dans ce sens, elle représente alors une consommation différée (Jumena et al., 2022). La culture de l'épargne renvoie, par conséquent, à un état d'esprit qui pousse un individu à épargner quotidiennement quel que soit son niveau de revenu (Soko Directory Team, 2021).

La culture de l'épargne a fortement attiré l'attention des chercheurs en sciences sociales depuis les travaux séminaux de Modigliani *et al.* (1954) sur la théorie du cycle de vie et de Milton Friedman sur la théorie du revenu permanent (1957). Dans la théorie du cycle de vie, Modigliani *et al.* (1954) mentionnent que ce qui motive une personne à épargner c'est l'espoir de consommer plus dans le futur. Quant à l'hypothèse du revenu permanent, elle stipule que la consommation d'un individu est proportionnelle à son revenu permanent (Jumena et al., 2022). Selon cette théorie, l'individu ajuste sa consommation, donc son épargne, en fonction de l'attente qu'il a de son revenu futur. Cela suppose que si son revenu courant est réduit par rapport à son revenu moyen espéré dans le temps, il aura tendance à s'endetter, et donc à réduire son épargne pour financer sa consommation présente (Gerhard et al., 2018). De la même manière, si le revenu qu'il espère recevoir dans le temps augmente, il va répondre à ce changement en ajustant sa consommation.

Le modèle standard d'explication du comportement de l'épargne a été élargi avec le temps par de nouvelles théories pour tenir compte d'autres facteurs. Différemment des théories standards, ces nouvelles théories supposent que la décision d'épargner pour les ménages va au-delà du simple choix de consommation et tient compte d'autres facteurs, comme la perception qu'a l'individu de l'environnement économique, les attitudes personnelles vis-à-vis de l'épargne, l'épargne de précaution et du legs (Jumena *et al.*, 2022).

Acemoglu et Scott (1994), par exemple, considèrent que la confiance des individus dans la situation économique peut avoir un impact sur leur niveau de consommation et donc sur leur niveau d'épargne. Les individus qui ont confiance en la situation économique prennent peu de précautions et arrivent même à arrêter d'épargner jusqu'à s'endetter pour faire des achats extra ordinaires. L'optimisme de l'individu est négativement lié à l'incertitude pourtant l'incertitude exerce une grande influence sur le comportement financier des individus à travers la constitution de l'épargne de précaution. L'inflation entraîne une autre source d'incertitude. Des niveaux élevés d'inflation conduisent à une réduction de la valeur réelle de l'épargne spécialement lorsque l'augmentation du taux d'inflation ne s'accompagne pas de l'ajustement du taux d'intérêt nominal. Dans ce cas, les ménages choisissent d'accroître leur consommation au détriment de l'épargne (Acemoglu & Scott, 1994).

Cronqvist et Siegel (2010) décomposent aussi la variation du comportement d'épargne en composante génétique et en composante environnementale. En économie comportementale de l'épargne, les similarités parent-enfant sont considérées comme étant importantes dans l'explication de l'épargne. Cronqvist et Siegel (2010) parlent de la transmission de la socialisation verticale directe, c'est-à-dire la transmission du comportement des parents aux enfants. Bisin et Verdier (2008) sont parmi les premiers auteurs à fournir un modèle économique de socialisation verticale parent-enfant. Dans leur modèle, ils supposent que les enfants naissent sans préférences définies et qu'ils sont d'abord exposés à la socialisation de leurs parents. Les parents disposent d'une

technologie, la « parentalité », à travers laquelle ils transmettent leurs propres préférences à leurs enfants. Si la socialisation parent-enfant n'est pas réussie, l'enfant est dans ces modèles affecté par un modèle aléatoire (représentant les pairs, les enseignants, etc.) dans la population. L'altruisme oblige les parents à déployer des efforts coûteux pour socialiser leurs enfants mais cet altruisme est paternaliste dans le sens où les parents préfèrent socialiser leurs enfants selon leurs propres préférences.

L'aversion au risque affecte aussi d'une façon ou d'une autre la décision d'épargner d'un individu. Thaler (2015) soutient, à ce sujet que "les pertes font deux fois plus mal que les gains ne font plaisir". Imas *et al.* (2016) indiquent aussi que les gains et les pertes sont évalués par rapport à un point de référence, qui est généralement le statu quo. Ils démontrent empiriquement que les individus anticipent l'aversion aux pertes et fondent leurs décisions sur cette attente. De ce fait, les individus avec une préférence pour le risque trouvent plus du plaisir à épargner que ceux qui ont une aversion au risque.

1.2. Appartenance aux réseaux d'épargne informels et consolidation de la culture de l'épargne

L'appartenance à un réseau d'épargne et de crédit informel conditionne de plusieurs façons le comportement d'épargne de l'individu (Chai et al., 2018). Des études théoriques détaillées suggèrent que les réseaux sociaux facilitent l'adoption de certains comportements par leurs membres à travers plusieurs canaux notamment la réduction du coût d'accès à l'information et du risque perçu par l'individu (Chai et al., 2018; Jackson et al., 2012; Miller & Ali, 2009).

1.2.1. Réduction du coût d'accès à l'information

La littérature sur la modélisation des rôles des réseaux sociaux suggère que l'appartenance à un groupe d'individus permet d'obtenir des informations importantes qui conditionnent le comportement de l'individu (Samphantharak & Townsend, 2010). Des preuves des pratiques financières informelles en groupes suggèrent que les réseaux sociaux atténuent les conséquences de la sélection adverse et de l'aléa

moral et réduisent les coûts de recherche d'information ex ante et de suivi ex post (Karlan & Morduch, 2010; Karlan, 2007). Ces études indiquent également que les réseaux sociaux facilitent, filtrent et renforcent les flux d'informations de sorte à permettre aux membres de savoir comment leur argent est géré. Cette transparence, relative soit-elle, incite les individus à y adhérer. A ce sujet, Jackson *et al.* (2017) montrent que ce qui fait que les individus aient confiance dans ces genres de structures est qu'elles facilitent la circulation des informations. Dans une analyse théorique d'un jeu répété dans un réseau, Ali et Miller (2013) mentionnent par exemple que les réseaux complètement connectés raccourcissent le temps de transmission de l'information, ce qui permet d'accélérer la punition pour les écarts de comportement de certains individus du groupe. Lippert et Spagnolo (2011) soutiennent également, dans une perspective de théorie des jeux, que les liens formant et maintenant certains types de relations sociales fonctionnent comme un vecteur d'information.

La facilité d'accéder à l'information dans les groupes d'épargne informels est un élément clé qui détermine l'adhésion des individus à ces groupes et l'adoption de leurs pratiques. En effet, le manque d'information suffisante sur la façon dont leur épargne est gérée peut décourager les individus de prendre le risque d'épargner surtout dans un environnement caractérisé par une grande incertitude. Par contre, ils sont plus susceptibles d'épargner lorsqu'ils peuvent facilement accéder aux informations relatives à la gestion de leur épargne. Chai *et al.* (2018) affirment que la possession des informations relatives aux besoins, motivations, crédits et à la fiabilité des personnes chargées de garder l'épargne peut amener les gens à prendre, de manière conséquente, des décisions financières. De ce fait, l'accès rapide à des informations véridiques filtrées par des réseaux sociaux étroits peut donc motiver la décision d'épargner.

1.2.2. La réduction du risque perçu

En plus de la facilitation de l'accès à l'information aux membres du groupe, les réseaux sociaux permettent de réduire le risque perçu ; ce qui favorise le développement de la culture de l'épargne. Par exemple,

Pitt et Khandker (1998) ainsi que Weber et Morris (2010) soulignent que les perceptions du risque dans les options de choix ne sont pas seulement le reflet d'informations objectives, mais des jugements construits sur la base du contexte implicite du réseau social du décideur. Weber et Hsee (1999) affirment aussi que les grands réseaux de ses liens de soutien économique assurent les individus contre les pires résultats financiers surtout pour les épargnants. Pour ce qui est des crédateurs, Kinnan et Townsend (2012) formulent un modèle dynamique dans lequel les réseaux sociaux fournissent une garantie sociale implicite susceptible de justifier des emprunts, qui ne peuvent être garantis par des actifs tangibles, grâce au partage des risques. Ambrus *et al.* (2014) montrent que la nature des accords informels de partage des risques est locale : les membres du groupe sont plus susceptibles de s'assurer les uns les autres.

Pour les cas des mécanismes financiers informels, épargner ou prêter de l'argent constitue une décision risquée étant donné qu'aucune contrainte légale ne régit leur fonctionnement. Les réseaux sociaux, comme peuvent le permettre les AVEC, peuvent éveiller la culture de l'épargne parce qu'ils offrent une assurance totale ou partielle à l'individu contre les risques de perte. Ainsi, l'espoir de couvrir les pertes potentielles réduit le risque perçu par ceux qui vivent dans un réseau avec d'autres membres et les incite à épargner (Tanaka et al., 2010). Aussi, les réseaux sociaux peuvent servir de garantie implicite pour les emprunteurs, en particulier pour ceux qui demandent des investissements importants alors qu'ils n'ont pas suffisamment d'actifs physiques comme garantie pour accéder au crédit formel. En cas d'impayés ou de défaillances, les liens économiques et sociaux sont suffisants pour faciliter la renégociation et la résolution des problèmes (Allen, 2018).

1.3. Historique, fonctionnement et originalité des AVEC

1.3.1. Historique des AVEC

L'approche AVEC a été initiée par l'Organisation CARE International en 1991 dans le district de Maradi, dans le sud du Niger. La première version de cette approche a été ainsi appelée Mata Masu Dubara (MMD, Femmes Créatives ou Femmes en Action). Partant de ce modèle, plus de 40,000 AVEC ont été créées et adaptées en Afrique, en Asie et en Amérique latine par CARE (Hamadzirip, 2008). CARE s'était donc inspirée du modèle des tontines traditionnelles afin de développer ce modèle d'association d'accumulation d'épargne et de crédit (CARE-France, 2014). Les AVEC étaient initialement destinées aux femmes analphabètes et pauvres des zones rurales. Cependant, ce mécanisme d'épargne informel a aujourd'hui évolué et est utilisé par des populations aussi bien alphabètes qu'analphabètes des zones rurales et des villes (Beyene, 2012). Partant des résultats positifs réalisés par Care International dans la mise en œuvre de cette approche, d'autres ONG internationales, comme Oxfam et le Catholic Relief Services, ont utilisé les mêmes modèles fondés sur l'approche villageoise et l'épargne en Afrique et en Asie. Ce système s'est, dès lors, généralisé aussi bien en Afrique, en Asie qu'en Amérique latine (Alidou, 2021).

1.3.2. Principes de base et fonctionnement de l'AVEC

Les AVEC fonctionnent suivant un certain nombre des principes. Il s'agit d'organisations autonomes et autogérées à cycle relativement court, de 9 à 12 mois (Alidou, 2021). Une AVEC est formée de 5 à 30 membres. Ils se réunissent à une fréquence régulière. Dans la plupart des cas, les réunions des AVEC se tiennent hebdomadairement. La valeur d'une part est librement déterminée par les membres du groupe et son économie est, très souvent, conservée dans une caisse fermée à clé. L'épargne collectée permet alors aux membres du groupe de prendre des crédits pour un achat, un investissement ou tout autre besoin. Un membre qui entend prendre un crédit doit avoir épargné 10% du montant qu'il veut emprunter. Les modalités de remboursement des emprunts sont prédéterminées par les membres du groupe. Les échéances de remboursement varient entre 4 semaines à 3 mois (selon

le groupe) et les taux d'intérêts mensuels entre 5 à 10%. A terme d'un cycle, l'épargne accumulée ainsi que les intérêts générés sont repartis entre les membres du groupe à la proportion du montant épargné (Care-France, 2014).

Les AVEC comprennent un comité de gestion composé de 5 personnes : un président, un secrétaire, un trésorier et deux compteurs. Ce comité est élu par tous les membres du groupe au début de chaque cycle. Chaque AVEC élabore son règlement d'ordre intérieur signé par l'ensemble des membres. Ce document régit la gouvernance du groupe ; précise les mécanismes de résolution des différends, les actions disciplinaires, les conditions de l'achat des parts et d'accès à la caisse de solidarité (Alidou, 2021). Les AVEC fonctionnent sur la base de la transparence de sorte à toujours entretenir la confiance des membres. Ainsi, l'ensemble de transactions sont effectuées au cours des réunions en présence de tous les membres. Chacun des membres du groupe possède un carnet de comptes individuel où sont inscrit, d'un côté, le montant épargné, et de l'autre, le montant emprunté (Beyene, 2012). Il convient de noter qu'en plus de leurs épargnes, les AVEC possèdent une caisse de solidarité à laquelle les membres contribuent à parts égales (Alidou, 2021). Cette caisse permet au groupe d'obtenir des fonds pour assister l'un des membres dans diverses situations sociales, comme les funérailles, la maladie, le mariage, etc.

1.3.3. Originalité de l'approche AVEC

1.3.3.1. Originalité de l'approche AVEC en général

L'avènement des Institutions de Microfinance (IMF) avait amplifié l'espérance d'une inclusion financière généralisée en Afrique, notamment dans les régions rurales. Mais, les conditions démographiques, géographiques associées à des difficultés immanentes au secteur financier lui-même les ont rendues peu efficace. Il s'est en effet révélé que les services qu'ils offrent sont coûteux notamment à cause du niveau élevé du risque, des coûts de transactions et organisationnels. Du point de vue démographique, la faible densité de la population dans certains villages, la distance entre villages et le mauvais état des routes sont autant des facteurs qui rendent les services

des institutions de microfinance peu inclusifs. L'enthousiasme que ces institutions ont provoqué auprès des populations en RDC s'est estompé notamment à cause de la cascade de faillite qu'elles ont subie entre 2010 et 2015.

1.3.3.2. Originalité de l'approche AVEC initiée par Pole Institute

C'est depuis 2021, pour le cas de Rubaya et 2022 pour celui de Nyabibwe, que Pole Institute a commencé à initier les artisans miniers à la formation des AVEC. L'approche mise en œuvre par Pole Institute est fondée sur les principes de base du fonctionnement des AVEC tels que conçus par Care International. Cependant, différemment des autres AVEC qui fonctionnent sur la base des règles proposées par Care International dans les deux zones d'étude (Rubaya et Nyabibwe), Pole Institute intègre d'autres spécificités pour améliorer l'efficacité de fonctionnement des AVEC qu'il accompagne.

De prime abord, Pole Institute organise régulièrement des formations sur la prévention et la gestion des conflits à l'avantage des membres de différentes AVEC qu'il accompagne. L'objectif de ces formations est non seulement de permettre une gestion non conflictuelle des ressources des AVEC mais aussi de renforcer les capacités des membres des AVEC en gestion des conflits dans leurs communautés. En outre, à travers les formations, Pole Institute s'assure que les règles de fonctionnement des AVEC, telles qu'initialement prévues par Care International, sont strictement respectées par les membres des AVEC qu'il accompagne.

A titre illustratif, les AVEC accompagnées par Pole Institute sont constituées de 30 personnes au maximum, pendant que plusieurs autres existant dans le milieu d'étude en comptent plus. De même, les AVEC accompagnées par Pole Institute appliquent un taux d'intérêt de 10 % aux crédits accordés à leurs membres. Les intérêts sur les crédits accordés ainsi que le principal sont remboursables en trois mensualités. A l'opposé, d'autres AVEC qui fonctionnent dans les deux zones d'étude appliquent des taux d'intérêts allant même au-delà de 20 %. Bien plus, la plupart des AVEC se trouvant dans les deux zones d'étude

appliquent un système d'intérêts précomptés³ : elles obligent les emprunteurs de payer les intérêts au moment du retrait du montant du crédit, ce qui les désavantage d'autant plus qu'ils doivent payer les intérêts avant que le crédit ne soit fructifié.

1.4. Quelques performances empiriques sur le rôle des réseaux informels d'épargne et de crédit dans l'éveil de la culture de l'épargne

Le rôle des groupes informels d'épargne et de crédit dans l'éveil de la culture de l'épargne au niveau individuel est un sujet au cœur de la recherche depuis plus de deux décennies (Landman & Mthombeni, 2021). Les chercheurs qui se sont intéressés à ce sujet sont généralement unanimes que le taux d'épargne est moins élevé au sein des groupes à revenu faible et suggèrent que les groupes informels d'épargne font partie des mécanismes efficaces pour encourager le comportement d'épargne au niveau individuel (Chai et al., 2018; Irving, 2005; Jackson et al., 2012; Landman & Mthombeni, 2021; Musinguzi, 2016). Les études sur les groupes informels d'épargne et de crédit en Afrique présentent aussi ces derniers comme des espaces contribuant à l'accroissement des actifs financiers des pauvres, améliorant les conditions de vie des membres des ménages et permettant la création du capital social (Ksoll et al., 2016). Aussi, cette revue empirique est organisée selon l'ordre thématique. Tour à tour, il est apprécié le rôle des groupes informels d'épargne et de crédit dans l'éveil de la culture d'épargne et dans l'amélioration du bien-être.

1.4.1. Groupes informels d'épargne et de crédit et Eveil de la culture d'épargne

Parmi les études qui montrent l'importance des groupes informels d'épargne et de crédit dans l'éveil de la culture de l'épargne, Musinguzi (2015), en s'appuyant sur une approche ethnographique, a conduit, entre 2012 et 2014, une étude sur les expériences des femmes dans les

³ L'on parle des intérêts précomptés lorsque les intérêts d'un crédit sont versés au début de la période sur laquelle ils sont calculés (Pichet, 2023).

Associations villageoises d'épargne et de crédit dans le district de Luwero en Ouganda. Dans cette étude, il cherchait à comprendre comment les réseaux sociaux influencent leur décision d'adhérer aux AVEC et comment les AVEC donnent aux femmes une opportunité d'exercer leur pouvoir en utilisant les réseaux sociaux au sein de leurs communautés. Cette recherche a abouti aux résultats selon lesquels les réseaux sociaux influencent la décision des femmes d'adhérer à une AVEC, de s'attaquer aux obstacles structurels (tels que le pouvoir masculin) et d'élargir leurs réseaux personnels. Les résultats suggèrent que l'adhésion à une AVEC est motivée par le besoin d'autonomie financière et montrent que la plupart des femmes ayant participé à l'étude étaient moins préoccupées par le montant qu'elles épargnaient que par le fait de garder le contrôle sur ce qu'elles épargnaient. Les résultats de cette recherche montrent ainsi que les groupes informels d'épargne et de crédit offrent à leurs membres, et en particulier aux femmes, une possibilité de sécuriser leur épargne contre les besoins de consommations interminables dans le ménage. Pareils résultats ont aussi été obtenus par Anderson et Baland (2000) dans leur étude menée au Kenya sur les motifs de participation des femmes dans les associations d'épargne et de crédit rotatifs.

Landman et Mthombeni (2021) visent, pour le cas de l'Afrique du Sud, à identifier les facteurs rationnels et non rationnels du comportement d'épargne des personnes à revenu faible membres des groupes informels d'épargne, les attributs des groupes d'épargne informels favorables au comportement collectif d'épargne ainsi que les caractéristiques des groupes d'épargne qui encouragent l'adoption des dispositifs informels d'engagement à l'épargne. Procédant par l'approche d'économie comportementale, l'étude s'appuie sur des données qualitatives issues des interviews semi-structurées. Après analyse, les auteurs constatent que les facteurs rationnels du comportement d'épargne des membres des groupes informels d'épargne sont la préférence et l'optimisation pendant que les facteurs non rationnels sont le biais, notamment le statu quo ou l'aversion au risque, et l'influence sociale, c'est-à-dire les relations ou la culture. Ils relèvent également que les attributs des groupes d'épargne informels

susceptibles d'influencer positivement et structurellement le comportement collectif d'épargne sont la confiance, la discipline, la pression des pairs, l'émotion et les incitations. A ce sujet, ils montrent que faire partie d'un groupe d'épargne donne à l'individu un sens de discipline qu'il n'aurait pas eu s'il n'était pas forcé de se plier aux règles de fonctionnement du groupe. Enfin, les résultats obtenus distinguent des caractéristiques matérielles et immatérielles susceptibles d'encourager l'adoption des dispositifs informels d'engagement à l'épargne. Les caractéristiques matérielles comprennent l'accès au dispositif d'épargne, l'accès limité à l'épargne, la liquidité et l'absence des frais de transaction pendant que les caractéristiques immatérielles comprennent la flexibilité et l'efficacité.

1.4.2. Coexistence des groupes informels d'épargne et secteur financier formel

Irving (2005) cherchait, pour le cas de l'Afrique du Sud, à comprendre pourquoi les groupes informels d'épargne continuent à coexister à côté d'un secteur financier sophistiqué. A l'aide des données issues des groupes de discussion focalisée, l'auteur montre que, par le capital social qu'ils investissent pour la production des biens relationnels, les groupes d'épargne informels attirent plusieurs individus à un revenu faible et, partant, contribuent à l'amélioration de leur culture de l'épargne. En effet, ces groupes d'épargne informels permettent aux individus de nouer des relations non seulement dans le but d'améliorer leur situation financière à long terme mais aussi de faciliter leurs affinités et la consolidation d'un sentiment d'identité personnelle. C'est principalement cette raison qui fait que les groupes informels d'épargne attirent plusieurs individus à revenu faible et continuent à subsister même à côté des structures financières bien organisées. Au reste, la participation des ménages à ces dernières structures est réputée coûteuse à la suite d'importantes charges managériales et de gestion des risques ; et, l'accès au crédit y est très exclusif en raison des garanties qu'elles exigent toujours (Diamond, 1984). Dans cette perspective, Chai *et al.* (2018), en s'appuyant sur une importante base de données chinoise, soulignent que les réseaux sociaux influencent la participation

des ménages sur le marché financier informel notamment à travers la réduction du coût d'accès à l'information, du risque perçu et de l'épargne de précaution.

Au-delà des études susmentionnées, d'autres études se sont aussi intéressées aux effets que l'appartenance aux réseaux ou groupes informels d'épargne peut avoir sur l'amélioration des conditions de vie des membres de ces groupes. Annan *et al.* (2013) ont réalisé une évaluation randomisée de l'impact des associations villageoises d'épargne et de crédit sur les interventions familiales au Burundi. A l'aide d'une méthodologie mixte combinant l'approche qualitative et l'approche quantitative, ils aboutissent aux résultats selon lesquels l'approche AVEC, combinée à l'entrepreneuriat et à l'éducation financière des membres de ces AVEC, peut contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages pauvres à travers l'accroissement de leurs actifs (en tant que mesure de la richesse à long terme) ainsi que de leur consommation. Dans la foulée, Ksoll *et al.* (2016) a utilisé un essai en grappes randomisé pour analyser, pour le cas du Malawi, l'impact de l'intermédiation financière des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) sur l'amélioration des conditions de vie de leurs membres captée par 9 indicateurs : le nombre d'activités génératrices de revenu initiées, la part de la population ciblée vivant avec un revenu de moins de 1,25 \$ par jour, les standards de vie du ménage, les actifs du ménage, le nombre de repas consommés par jour, l'épargne totale, la possession d'une maison cimentée, les dépenses de consommation du ménage par équivalent adulte et le nombre de chambres par ménages. Leurs résultats soulèvent que l'appartenance à un groupe d'épargne informel exerce une influence positive et significative sur 4 des 9 variables susmentionnées : le nombre de repas consommés par jour, l'épargne totale, les dépenses de consommation par équivalent adulte ainsi que le nombre de chambres par habitation.

Pour le cas de cette étude, elle s'attèle à analyser l'effet que l'appartenance aux associations villageoises d'épargne et de crédit a exercé sur l'éveil de la culture de l'épargne des artisans miniers de Rubaya et de Nyabibwe. Au-delà de cela, elle cherche aussi à ressortir,

d'une part, les histoires de succès, et, d'autre part, les défis auxquels ces AVEC sont confrontées.

II. Méthodologie

Cette section présente la démarche méthodologique suivie pour la réalisation de cette étude. Elle présente, tour à tour, le champ et l'échantillon de l'étude, la collecte des données ainsi que leur analyse.

2.1. Champ et échantillon de l'étude

Cette étude a été menée dans deux provinces de la RDC : la province du Nord-Kivu et celle du Sud-Kivu. Dans la province du Nord-Kivu, l'étude a été réalisée dans la zone d'exploitation minière artisanale de Rubaya dans le territoire de Masisi. Quant à la province du Sud-Kivu, l'étude a couvert la zone d'exploitation minière artisanale de Nyabibwe (où est situé le site minier de Kalimbi) dans le territoire de Kalehe. Ces deux milieux ont été choisis parce qu'ils représentent les zones dans lesquelles Pole Institute accompagne les exploitants miniers artisanaux dans l'initiation et la gestion quotidienne des AVEC.

Les participants à cette étude sont composés de toutes les personnes vivant dans ces deux zones et qui ont participé, au minima, au dernier cycle d'épargne et de crédit organisé par l'AVEC à laquelle elles appartiennent. De manière globale, 60 personnes, dont 45 appartenant à la zone minière de Rubaya et 15 appartenant à la zone minière de Nyabibwe, constituent l'échantillon de cette étude. Trois quarts de l'échantillon sont constitués de membres des AVEC accompagnées par Pole Institute (groupe traité) et un quart est réservé aux membres des AVEC non accompagnées par Pole Institute (groupe de contrôle). Dans la zone minière de Rubaya, les 45 personnes approchées sont composées de 30 membres des AVEC accompagnées par Pole Institute et de 15 membres des AVEC non accompagnées par Pole Institute. Quant à Nyabibwe, les 15 personnes échantillonnées sont toutes membres des AVEC accompagnées par Pole Institute ⁴. Ce faible poids

⁴La zone minière de Rubaya compte 8 AVEC dont la mise en place a été facilitée par Pole Institute à raison de deux AVEC à Muderu, deux AVEC à Luoo, deux AVEC à Nyagisenyi et de deux autres à Gakombe. La zone minière de Nyabibwe quant à elle, compte deux AVEC mises en place sous l'initiative de Pole Institute. Il s'agit de l'AVEC Tupendane (mot swahili dont la traduction littérale en français est aimons-

des effectifs de personnes rencontrées à Kalimbi dans l'échantillon global est expliqué par la faible taille de la sous-population considérée dans ce dernier site. En effet, alors qu'à Rubaya, 8 AVEC de 30 personnes chacune ont été accompagnées, Nyabibwe n'en compte que 2, soit 60 personnes au total. Le tableau 1 ci-dessous donne plus des détails sur certaines caractéristiques sociodémographiques des participants à l'étude.

Table 1 : Caractéristiques sociodémographiques des participants à l'étude

Variables	Kalimbi			Rubaya		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Effectif	8	7	15	26	19	45
Age moyen	49	38	44	40	36	38
Taille moyenne de ménage (moyen)	9	7	8	9	7	8

Source : données des interviews

Il en ressort que sur les 15 participants échantillonnés à Nyabibwe, 8 sont des hommes et 7 sont des femmes. A Rubaya, sur les 45 personnes qui ont participé à l'étude, 26 sont des hommes et 19 sont des femmes. L'âge moyen est de 38 ans pour les participants de Rubaya et 44 ans pour ceux de Nyabibwe. En moyenne, sur les deux sites, les hommes sont plus âgés que les femmes : l'âge moyen des hommes ayant participé à l'étude est de 49 ans et 40 ans respectivement pour Nyabibwe et pour Rubaya pendant qu'il est de 38 ans et 36 ans pour les femmes. Le tableau 1 mentionne également que sur les deux sites, les participants à l'étude sont issus des ménages composés en moyenne de 8 personnes.

La présente étude s'est appuyée sur un échantillonnage théorique consistant en une collecte des données adaptée, dirigée et répétée, l'idée étant de s'approcher de plus près du phénomène étudié et non de s'appuyer sur la représentativité statistique (Martineau, 2022). Cela étant, les individus faisant partie de l'étude ont été choisis sur la base

nous) et l'AVEC Tuendeshe (mot swahili dont la traduction littérale en français est développons). Toutes ces AVEC sont composées, chacune, de 30 membres.

de leur capacité à fournir des informations pertinentes sur le phénomène étudié en mettant un accent particulier sur la représentation du genre. Pour les membres des AVEC encadrées par Pole Institute, les participants à l'étude ont été choisis à la lumière des orientations des présidents des comités de gestion de ces AVEC en fonction des critères suivants : être un membre actif de l'AVEC et être impliqué directement ou indirectement dans les activités minières artisanales. Quant aux membres des AVEC non encadrées par Pole Institute, ceux faisant partie de l'étude ont été choisis sur la base du jugement des chercheurs sur les informations à collecter. A ce niveau, une préférence a également été donnée aux individus actifs dans leurs AVEC et qui sont, directement ou indirectement, impliqués dans les activités minières.

2.2. Collecte des données sur terrain

Des entretiens individuels ont été réalisés à l'aide d'un guide d'entretien. La collecte des données dans la zone minière de Rubaya s'est effectuée pendant 10 jours, soit du 5 au 25 août 2023 alors qu'elle a duré 4 jours à Nyabibwe, soit du 21 au 24 août 2023.

Le guide d'entretien contient 18 questions regroupées en 3 principaux thèmes : les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés, la connaissance de l'approche AVEC ainsi que les questions relatives à la culture de l'épargne des enquêtés. Dans la zone minière de Nyabibwe, la collecte des données a été réalisée par 2 chercheurs de Pole Institute dont une femme et un homme. Pour la zone minière de Rubaya, en raison de l'insécurité qui sévit dans le territoire de Masisi suite à l'activisme armé du M23, il n'a pas été possible aux chercheurs d'être physiquement présents sur le terrain pour réaliser la collecte des données. Pour contourner cette difficulté, ils se sont appuyés sur l'expertise de 3 enquêteurs locaux dont une femme et deux hommes⁵.

⁵ Le choix de ces trois enquêteurs a été motivé par le fait qu'ils vivent et travaillent depuis longtemps dans la zone minière de Rubaya. En outre, en plus d'être des correspondants de la Radio Pole FM à Rubaya, ils servent des points focaux à Pole Institute dans la mise en œuvre de ses activités dans cette zone.

Pour que la collecte des données soit menée à bon escient à Rubaya, les chercheurs de Pole Institute ont initié un atelier d'orientation méthodologique durant deux jours, soit du 09 au 10 août 2023, au profit de ces 3 enquêteurs locaux. L'objectif de cet atelier était de permettre aux enquêteurs de bien comprendre les questions constitutives du questionnaire de l'étude dans leur intégralité et de leur donner des directives sur l'administration de ce dernier. A la fin de cet atelier, un exercice de simulation a été fait au cours duquel les enquêteurs ont administré le questionnaire de l'étude à des individus choisis aléatoirement dans le quartier Ndosho à Goma.

Sur le terrain, avant l'administration du questionnaire, les chercheurs ou les enquêteurs, selon les sites concernés, étaient tenus d'expliquer d'abord aux enquêtés l'objet de l'enquête et les rassurer du caractère anonyme des données à collecter. Un entretien pouvait durer entre 25 et 45 minutes ; et, l'usage d'un enregistreur ou d'un téléphone sur l'aval de l'enquêté était tout autant requis.

Afin d'optimiser la qualité des données, la transcription était faite *in situ* par les enquêteurs eux-mêmes. Les drafts de transcriptions étaient alors transmis au département de recherche de Pole Institute pour contrôle-qualité. Les insuffisances éventuelles pouvaient alors faire l'objet d'un retour aux enquêtés pour des interviews complémentaires.

2.3. Analyse des données

La présente étude est d'une approche qualitative. A ce titre, les données collectées sous forme des audios ont été retranscrites. Ensuite, le corpus des entretiens semi-directifs retranscrits a été soumis à l'analyse de contenu. Bardin (1997) note que l'analyse de contenu est un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des énoncés, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence des connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces énoncés. L'analyse de contenu occupe une grande place dans la recherche sociale, notamment parce qu'elle offre la possibilité de traiter de manière méthodique des informations et des

témoignages qui présentent un certain degré de profondeur et de complexité, comme par exemple les rapports d'entretiens semi-directifs. Campenhoudt et Quivy (2011) soulignent que, mieux que toute autre méthode de travail, l'analyse de contenu⁶ permet, lorsqu'elle porte sur un matériau riche et pénétrant, de satisfaire harmonieusement aux exigences de la rigueur méthodologique et de la profondeur inventive, deux caractéristiques généralement difficiles à concilier. C'est en considération de ce qui précède que, dans le cadre de cette étude, l'analyse de contenu a été préférée à d'autres approches d'analyse des données.

L'analyse des données a été réalisée par un groupe de 6 chercheurs dans le cadre d'un atelier tenu à Goma du 5 au 6 octobre 2023. L'analyse des données lors de cet atelier s'est faite en trois étapes : le codage ouvert, le codage axial et le codage sélectif. Lors du codage ouvert, après la lecture de toutes les transcriptions des entretiens par les chercheurs, des étiquettes ont été assignées aux phrases ou aux paragraphes composant les mots des acteurs. Pour certaines phrases ou paragraphes, l'étiquetage a aussi été fait *in vivo*, c'est-à-dire que ce sont les propres mots des acteurs qui ont été considérés comme des étiquettes. Après cette étape, lors du codage axial, les chercheurs ont, de commun accord, procédé au regroupement des étiquettes définies à la première étape dans des thèmes en fonction de l'idée qu'elles ressortaient et des objectifs de la recherche. Cette procédure a débouché sur 31 thèmes. Enfin, lors du codage sélectif, les thèmes obtenus à la deuxième étape ont été intégrés pour faire ressortir le noyau théorique de l'étude. Gronkjaer et *al.* (2011) et Kitzinger et *al.* (2004) soulèvent que dans le processus d'analyse des données qualitatives, les idées exprimées par les acteurs doivent être qualifiées à l'aide des éléments non verbaux les ayant accompagnées, mais aussi des dynamiques argumentatives ayant présidé à leur émergence, de même qu'à l'aide des suites d'idées et recherches de consensus. A ce sujet, lors de l'analyse des données, les paroles recueillies auprès des acteurs n'ont pas été prises comme telles mais ont été considérées à la lumière du contexte dans lequel se

⁶ Ou du moins certaines de ses variantes

trouvaient leurs auteurs lorsqu'ils les ont prononcées. Par ailleurs, lors de l'analyse, les avis des participants étaient constamment situés par rapport aux résultats d'autres travaux exploités.

III. Présentation et Discussion des résultats

D'une part, l'analyse des données collectées relève le fait que l'AVEC contribue à l'éveil de la culture de l'épargne chez les exploitants miniers artisanaux ainsi que, dans une certaine mesure, à l'amélioration de leurs conditions de vie. D'autre part, elle ressort le fait que la culture de l'épargne, du moins par le biais des AVEC, contribue à l'autonomisation des femmes qui en sont membres. *In fine*, l'analyse des données relève un certain nombre des défis et risques en lien avec cette approche AVEC.

3.1. AVEC et éveil de la culture de l'épargne chez les exploitants miniers artisanaux

D'un point de vue sociologique, nous pouvons emprunter la définition du concept *culture* de l'anthropologue britannique Edward Burnett Tylor. Ce dernier considère une culture comme étant un tout complexe qui comprend la connaissance, les croyances, l'art, la morale, le droit, les coutumes et les autres capacités ou habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société (Tylor, 1871). S'il convient d'entendre par là une culture, alors la capacité et l'habitude d'épargne acquises par un individu reviendraient à traduire, dans son chef, une culture de l'épargne. Cela dit, l'analyse des données ressort que, pour les exploitants miniers artisanaux, appartenir à une AVEC fait émerger en eux aussi bien la capacité (3.1.1.) que l'habitude pour l'épargne (3.1.2.).

3.1.1. Développement des capacités de l'épargne par les exploitants miniers artisanaux comme résultat de leur participation dans les AVEC

Comme cela est ressorti de la littérature existante, les exploitants miniers artisanaux – sans perdre de vue les cas d'exception – sont connus comme n'étant pas en mesure d'épargner. En effet, ce constat ressort largement de l'analyse des données. Nombre d'exploitants miniers artisanaux, touchés par l'étude autant à Rubaya qu'à Nyabibwe, estiment qu'il leur était impossible d'épargner un peu de leur revenu bien avant leur adhésion à une AVEC. De plus, il ressort que la plupart

de leurs pairs-hors-AVEC demeurent toujours non enclins à l'épargne. Comme ils le relèvent, il s'agit là d'une des conséquences de la propension des exploitants miniers artisanaux à consommer tout ce qu'ils gagnent, sans aucune considération du lendemain. Il en vient que plus les exploitants miniers sont confiants de toujours profiter de l'exploitation des sites miniers, moins ils se soucient d'épargner. Comme le soulève Katona (1975), ce comportement peut s'expliquer par le fait que les personnes avec une confiance élevée dans le futur ont tendance à épargner moins car elles pensent que leur situation financière va toujours s'améliorer et qu'il n'est, dès lors, pas nécessaire d'épargner pour le futur.

Pour s'en convaincre, il convient de mettre en évidence le témoignage d'un artisan minier de Nyabibwe, renseignant ce qui suit : « *avant d'adhérer à notre AVEC, je n'épargnais pas. J'étais comme tous les autres artisans miniers. Je pouvais tout consommer aujourd'hui, en pensant que j'aurais encore de l'argent demain*⁷ ». Sur le même registre, une artisane minière de Rubaya déclare aussi : « *avant d'adhérer à l'AVEC, je n'étais pas en mesure d'épargner alors que je gagnais de l'argent. Je consommais tout ce que je gagnais avec conviction que j'en aurais encore le lendemain grâce aux minerais*⁸ ». Ces propos rencontrent mieux l'idée véhiculée par l'hypothèse du revenu permanent selon laquelle un individu ajuste sa consommation ou son épargne en fonction de l'attente qu'il a de son revenu futur (Friedman, 1957). Ce faisant, tout comme c'est le cas des artisans miniers des zones sous étude, un individu aura tendance à augmenter sa consommation en réduisant son épargne lorsqu'il s'attend à continuer de recevoir un revenu égal ou supérieur à celui auquel il a accès dans le présent.

Au-delà des caractéristiques individuelles des artisans miniers, ce manque de culture de l'épargne de leur part peut, tout aussi, s'expliquer

⁷ Entretien à Nyabibwe avec un exploitant minier artisanal membre de l'AVEC Tupendane dont la mise en place a été accompagnée par Pole Institute.

⁸ Entretien à Rubaya avec une artisane minière membre de l'AVEC Dieu est Bon dont la mise en place a été accompagnée par Pole Institute.

par l'absence, dans les deux zones minières sous étude, d'institutions formelles d'épargne et de crédit comme les banques ou les institutions de microfinance. Cette absence d'institutions formelles d'épargne et de crédit est notamment justifiée en grande partie par l'insécurité grandissante qui caractérise ces zones ainsi que l'impraticabilité d'infrastructures routières pouvant favoriser l'implantation de telles institutions.

Tout compte fait, il ressort que, désormais d'une manière ou d'une autre, l'appartenance des artisans miniers à une AVEC les a conduits à s'exercer à l'épargne. En d'autres mots, être membre d'une AVEC leur permet de prendre conscience qu'ils sont en mesure de consommer une partie de leur revenu et d'épargner une autre en vue de faire face à l'incertitude de l'avenir. En effet, les groupes informels d'épargne et de crédit possèdent plusieurs attributs qui exercent une influence sociale positive sur leurs membres et les conduisent à modifier de manière structurelle leur comportement collectif d'épargne (Landman & Mthombeni, 2021).

C'est en tout cas ce qu'illustrent certains propos des artisans miniers. Ainsi, une artisane minière de Nyabibwe indique ce qui suit : *Pour moi, épargner dans l'AVEC devient un avantage. Notre AVEC permet que je ne puisse plus consommer mon argent en désordre. En effet, lorsque je sais qu'à la fin de la semaine je dois payer ma contribution [ses parts] dans notre AVEC, alors je dois tout faire afin de réunir la somme due. En effet, avec cette épargne, je comprends que je garde un peu de mes revenus à côté pour moi-même et pour ma famille. Partant donc de mon expérience, moi qui n'avais pas cette culture de l'épargne, il est clair que l'AVEC m'a aidée à savoir et à commencer à épargner en gardant un peu de côté ; je comprends qu'aujourd'hui tu peux garder 1000 FC, et demain ça génère 1500 FC.*⁹

Sur la même lancée, un creuseur artisanal de Nyabibwe note : *l'AVEC m'a personnellement beaucoup aidé. C'est la première fois que je fais*

⁹ Entretien à Nyabibwe avec une femme artisane minière membre de l'AVEC Tupendane dont la mise en place a été accompagnée par Pole Institute.

partie d'une AVEC et cela a changé beaucoup de choses pour moi. En effet, auparavant, je ne savais pas comment il fallait épargner mes revenus. Cependant, depuis mon adhésion dans l'AVEC, je sais déjà épargner et je projette déjà ce que je vais faire avec l'argent tiré de mon épargne dans l'AVEC. C'est aussi ce que relève une artisane minière de Rubaya. A en croire son propos, avant, elle n'épargnait pas parce qu'elle consommait tout ce qu'elle gagnait dans ses activités qu'elle effectue dans le site minier. Pour elle, l'AVEC l'aide désormais à épargner. Elle en est donc devenue capable¹⁰. Toujours sur le même registre, il y a lieu de mettre en relief le propos d'un autre creuseur artisanal : A mon sens, l'AVEC a plutôt des avantages. En ce qui me concerne, auparavant, lorsque je gagnais mes 5000 FC ou plus, je consommais tout. Cependant, depuis que j'ai été initié à l'AVEC, mes revenus sont partagés en deux. Une partie est réservée pour la consommation et l'autre pour l'épargne. Je peux dire que cela m'aide beaucoup comme je suis déjà en mesure d'épargner.

A ce niveau, il convient également de souligner que la valeur d'une part dans ces AVEC varie d'un groupe à un autre. Elle est située dans l'intervalle de 1000 FC à 5000 FC. Aussi, le principe est qu'un seul membre ne peut avoir, à lui seul, plus de 5 parts dans le groupe. Cela dit, il devient relativement aisé pour les artisans miniers d'épargner dans les AVEC. Dans la plupart des entretiens, les artisans miniers laissent entendre que pour eux 1000 FC, 2000 FC et 3000 FC sont des montants insignifiants avant leur adhésion dans les AVEC. A cet effet, ils pouvaient donc en consommer sans aucune modération ni remords. Cependant, au fur et à mesure qu'ils en gardent dans l'AVEC et qu'à terme du cycle – qui est de 12 mois – ils se retrouvent avec un montant considérable pour leurs projets, ils comprennent que l'épargne est importante. C'est là une motivation, parmi d'autres, qui fait que les artisans miniers développent une culture de l'épargne. Pour d'autres, c'est la valeur de la part à épargner qui les incite à la décision d'épargner. En effet, plus le montant de la valeur de la part leur semble

¹⁰ Entretien à Rubaya avec une femme artisane minière membre de l'AVEC Dieu est Bon dont la mise en place a été accompagnée par Pole Institute.

accessible et moins pesant, plus ils se disent capables d'en trouver et d'épargner. Ceci fait référence à la conception de l'épargne comme étant fonction de deux types de facteur, un facteur économique qui se traduit par la capacité et la possibilité d'économiser, mais également un facteur psychologique relatif à la volonté d'épargner (Katona, 1975).

3.1.2. Développement de l'habitude de l'épargne par les exploitants miniers artisanaux à travers l'AVEC

L'analyse des données suggère que l'AVEC aide les exploitants miniers artisanaux à construire une habitude de l'épargne. A cet égard, grâce à l'appartenance aux AVEC, épargner devient un fait normal et intégré dans les habitudes des artisans miniers. Autrement dit, tout indique que, chez les exploitants miniers artisanaux membres des AVEC, l'épargne devient un comportement autonome et volontaire (Nicolas, 2021). En fait, dans une AVEC, les membres sont tenus de verser hebdomadairement le montant équivalent à leur part. C'est à ce titre que, au bout d'une semaine, il devient automatique pour les artisans miniers de garder un peu de ce qu'ils ont gagné dans leur AVEC. En ces termes, une artisane minière de Rubaya indique ce qui suit : « *Appartenir à notre AVEC nous aide beaucoup. Elle n'exige pas beaucoup de choses et j'ai été acceptée telle que je suis, en dépit de mes faibles moyens financiers. Ainsi, avec le peu que je gagne, j'arrive à verser, chaque jour de notre rencontre, le montant de ma part en tant qu'épargne*¹¹. Dans le même sens, une artisane minière et exerçant le petit commerce dans le site minier de Kalimbi à Nyabibwe indique ce qui suit : « *Dans notre AVEC, nous nous rencontrons chaque dimanche et chaque membre amène sa part, qui est de 2000 FC dans notre groupe. C'est donc devenu une habitude pour nous* »¹².

Bien plus, les données collectées renseignent qu'à la suite de leur appartenance à une AVEC, les artisans miniers ont pris un rythme d'épargne qu'ils n'envisagent point d'abandonner. Cela se déduit de

¹¹ Entretien à Rubaya avec une artisane minière membre de l'AVEC « *jiime ili upate* (prives-toi pour gagner), dont la mise en place a été accompagnée par Pole Institute.

¹² Entretien à Nyabibwe avec une artisane minière membre de l'AVEC Tuendeleshe dont la mise en place a été accompagnée par Pole Institute.

leur engagement, tel que largement exprimé, à continuer à épargner même s'il arrivait qu'ils ne soient plus membres d'une AVEC. Tout aussi, il s'agit là, à n'en pas douter, d'un élément qui traduit l'adoption d'une habitude de l'épargne qui n'aurait pas été possible autrement. Ces résultats s'inscrivent dans la même lignée que ceux obtenus par Landman et Mthombeni (2021) dans une recherche sur les groupes d'épargne informels en Afrique du Sud. En effet, ces deux auteurs trouvent que faire partie d'un groupe d'épargne donne à l'individu un sens de discipline qu'il n'aurait pas eu s'il n'était pas forcé de se plier aux règles de fonctionnement du groupe. En outre, ils montrent que les groupes d'épargne informels possèdent certains attributs susceptibles d'influencer positivement et structurellement le comportement collectif d'épargne comme la confiance, la discipline, la pression des pairs, l'émotion et les incitations.

De toute évidence, la participation à une AVEC conduit au changement de comportement de consommation chez les artisans miniers impliqués dans la présente recherche. Ainsi, sans aucune ambiguïté, une femme exerçant le commerce des minerais à Nyabibwe estime qu'elle gardera toujours cette habitude de l'épargne : *« Je pense continuer à épargner, même s'il arrivait que je ne sois plus membre d'une AVEC. Cela étant donné qu'à travers notre AVEC, je sais déjà l'importance d'épargner pour moi-même. Désormais, j'ai déjà conscience du fait qu'on peut aujourd'hui garder 1000 FC dans l'AVEC et demain ça génère mille cinq cent francs congolais. En conséquence, partout où je me retrouverais, je saurais ce que c'est l'épargne et comment le faire. J'en garderais l'habitude¹³ »*. C'est le cas aussi d'un artisan minier de Rubaya dont le récit renseigne qu'il ne saurait se défaire de cette habitude d'épargne : *« je pense pouvoir continuer à épargner même si je ne suis plus membre d'une AVEC. Cela s'explique par le fait que l'AVEC m'a déjà donné l'intelligence de l'épargne. Ainsi, dès que je*

¹³ Entretien à Nyabibwe avec une artisane minière membre de l'AVEC Tupendane dont la mise en place a été accompagnée par Pole Institute.

reçois quelque chose, je sais que je dois utiliser une partie et garder une autre à côté ».

Sous un autre angle, la manière dont l'appartenance aux AVEC, accompagnées par Pole Institute, a facilité l'éveil de la culture de l'épargne chez les exploitants miniers ayant participé à l'étude peut être observée dans le tableau 2 ci-dessous. Ce tableau analyse la situation d'endettement des artisans miniers membres des AVEC et ce, dans les six mois ayant précédé la date des enquêtes. Trois questions leur ont été demandées à ce sujet ¹⁴.

Tableau 2. Situation d'endettement des artisans miniers appartenant aux AVEC initiées par Pole Institute

N	Réponses	Situation de l'enquêté				Total	
		Oui		Non			
		N	%	N	%	N	%
1	Plus endetté qu'épargnant	9	20%	36	80%	45	100%
2	Plus épargnant qu'endetté	36	80%	9	20%	45	100%
3	Sans dette ni épargne	0	0%	0	0%	45	100%

Source : réalisé à partir des données collectées dans le cadre de l'étude.

Ce tableau indique que, depuis 6 mois, la plupart des membres des AVEC dont la mise en place a été facilitée par Pole Institute reconnaissent avoir plus d'épargne qu'ils n'ont des dettes. En effet, sur un total de 45 membres de ces AVEC, il ressort que, d'un côté, 36 (soit 80%) sont plus épargnants qu'endettés. De l'autre, seuls 9 membres sur les 45 (soit 20%) se sont identifiés comme étant plus endettés qu'épargnants. Aussi, pour la plupart des membres qui ont reconnu avoir plus d'épargne que de dettes, l'AVEC a été identifiée comme étant le mécanisme par lequel ils épargnent. Il en est de même des membres des AVEC non initiées par Pole Institute, concernés par l'étude. En effet, sur un total de 15 membres de ces AVEC, 13 (soit 87%) ont indiqué avoir plus d'épargne qu'ils n'ont des dettes. A l'opposé, seuls 2

¹⁴ Il s'agit des réponses à la question « Si on considère les 6 derniers mois, peux-tu dire que tu es plus endetté qu'épargnant ; plus épargnant qu'endetté ; sans dette ni épargne. »

membres sur les 15 (soit 13%) ont reconnu avoir plus des dettes que d'épargnes. De ce fait, ce tableau vient étayer le constat selon lequel, grâce à leur appartenance dans une structure d'épargne et de crédit de proximité, en l'occurrence une AVEC, les artisans miniers ont pris l'habitude de garder de côté une partie de leur revenu et ce, dans une perspective de l'épargne.

Cette habitude peut notamment s'expliquer par la facilité de l'accès à l'information sur la gestion des ressources du groupe. En effet, plusieurs études théoriques montrent que l'appartenance à un réseau d'épargne et de crédit informel conditionne le comportement d'épargne de leurs membres à travers la réduction du coût d'accès à l'information et le risque perçu (Chai et al., 2018; Kinnan & Townsend, 2012). Les réseaux sociaux facilitent, filtrent et renforcent les flux d'informations de sorte à permettre aux membres de savoir comment leur argent est géré. C'est ce que soulignent Ali et Miller (2013) en mentionnant que les réseaux complètement connectés raccourcissent le temps de transmission de l'information ; ce qui permet d'accélérer la punition pour les écarts de comportement de certains membres du groupe. En ce sens, le fonctionnement des AVEC se fait dans une transparence dans la mesure où l'ensemble de transactions (l'octroi des crédits et leur remboursement, l'ouverture de la caisse, le partage, etc.) s'effectue pendant les réunions des groupes en présence de tous les membres (Beyene, 2012). Cela fait que les membres des AVEC soient suffisamment informés de la manière dont leurs ressources sont gérées ; ce qui les encourage davantage à l'épargne. A ce propos, un artisan minier de Rubaya précise ce qui suit. *Nous faisons toutes nos opérations dans nos réunions hebdomadaires. L'ouverture de notre caisse ne peut se faire que lors de ces réunions devant tous les membres. Cette transparence nous motive davantage à épargner notre argent chaque semaine dans notre AVEC*¹⁵. Dans le même ordre, un creuseur artisanal, membre de l'AVEC Tupendane de Nyabibwe, note ce qui suit : *Désormais, quand on gagne l'argent, on sait déjà qu'on doit épargner.*

¹⁵ Entretien avec un artisan minier de Rubaya, membre de l'AVEC Umoja ni Ngudu, accompagnée par Pole Institute.

Ainsi, on se dirige directement dans notre AVEC pour déposer les montants de nos parts surtout que, dans notre groupe, toutes les opérations se passent devant tous les membres dans une transparence. Mais aussi, les membres de notre comité de gestion prennent en considération nos conseils et orientations quant à la gestion de l'argent du groupe¹⁶.

3.2. AVEC et amélioration des conditions de vie des exploitants miniers artisanaux

L'analyse des données collectées révèle par ailleurs que l'adhésion à une AVEC est un moyen d'améliorer, un tant soit peu, les conditions de vie des artisans miniers consultés. Dans cette acception, il ressort largement des interviews réalisées, avec les membres des AVEC initiées par Pole Institute à Nyabiwe et à Rubaya, le constat selon lequel l'appartenance à ces dernières a positivement affecté les conditions de vie des exploitants miniers artisanaux qui en sont membres. Cet effet positif peut être observé à travers l'amélioration des conditions d'accès à la nourriture (3.2.1.), la facilité de scolariser les enfants et d'accéder aux soins de santé (3.2.2.), l'accroissement du revenu (3.2.3.) et la facilité de réaliser quelques investissements durables (3.2.4.).

3.2.1. AVEC et accès à la nourriture

Il ressort des analyses réalisées que les AVEC jouent un rôle non négligeable dans l'amélioration des conditions d'accès à une bonne alimentation pour leurs membres. En effet, la majorité de la population de Rubaya et de Kalimbi est préoccupée par les activités minières et l'agriculture, qui est encore à un état embryonnaire, intéresse très peu de personnes. Cela fait que la production agricole locale ne soit pas en mesure de couvrir la demande en alimentation exprimée par la population de ces zones, et se traduit par un accroissement du prix des biens alimentaires.

¹⁶ Entretien avec un creuseur artisanal à Nyabibwe, membre de l'AVEC Tupenane, accompagnée par Pole Institute.

Par ailleurs, certains artisans miniers, en particulier ceux de Nyabibwe, vivent dans des milieux avec peu de terres cultivables dont la plupart sont moins fertiles suite aux inondations dues, d'une part, au déboisement massif et, d'autre part, à l'abandon de certaines cultures qui protégeaient le sol contre ces inondations. A titre illustratif, les données recueillies auprès des artisans miniers de Nyabibwe montrent qu'au-delà de l'exploitation minière artisanale, 9 interviewés sur 15, soit 60 % de personnes enquêtées ont uniquement le commerce comme activité secondaire génératrice de revenu et que personne d'entre eux ne s'adonne à l'agriculture. Au niveau des ménages, cette situation de pénurie alimentaire est exacerbée par le comportement non prévoyant des artisans miniers qui dépensent quasiment tout l'argent qu'ils gagnent sans penser à faire une provision alimentaire ou à mettre de côté quelque somme d'argent en termes d'épargne de précaution à utiliser pour acheter à manger le jour où les activités minières ne vont pas bien marcher.

Cependant, les données recueillies auprès des artisans miniers mentionnent que l'instauration de l'approche AVEC dans ces zones d'exploitation minière a, quelque peu, permis de renverser la donne. En effet, grâce à l'appartenance aux AVEC, les artisans miniers parviennent à se constituer une épargne qu'ils retirent à la fin de chaque cycle pour acheter des provisions alimentaires ou pour renforcer leurs activités alternatives génératrices de revenu ou pour en initier de nouvelles. Les activités alternatives leur permettent d'amortir les effets d'éventuels chocs négatifs dans le secteur minier à la suite d'une instabilité politico-sécuritaire ou de la volatilité des cours sur les marchés mondiaux des matières minérales.

A défaut d'activités alternatives génératrices de revenu, d'autres profitent de la flexibilité caractéristique de la gestion des AVEC (Beyene, 2012 ; Hamadzirip, 2008). En effet, dans ces structures, les membres peuvent retirer à n'importe quel moment le montant dont ils ont besoin en fonction de leur niveau d'épargne. Ils peuvent, lorsque les activités minières ne se révèlent pas prospères, également compter sur le caractère social des AVEC et emprunter à faible coût et sans beaucoup

de conditions pour facilement nourrir leur famille. Lors des interviews, un artisan minier s'est exprimé en ces termes à ce sujet : « *depuis que je bénéficie des services de l'AVEC, ma capacité à répondre aux besoins de ma famille s'est largement améliorée, ..., je peux, sans problème, acheter régulièrement à manger à mes enfants. Maintenant, ils ne dorment plus ventre creux et ne mendient plus dans le village* ». Un autre artisan minier de Rubaya témoigne que « *lors du Nouvel an de l'année 2023, grâce à l'AVEC ils ont bien fêtés en famille et ses enfants ne sont pas partis quémander chez les voisins* ».

Aussi, ces témoignages révèlent-ils que l'instauration des AVEC à Nyabibwe et à Rubaya a joué un rôle déterminant dans l'amélioration des conditions de vie des ménages et plus particulièrement dans l'amélioration de leur accès à l'alimentation. Quoiqu'obtenus grâce à une méthode différente, ces résultats sont en phase avec ceux de Ksoll *et al.* (2016) qui, à l'aide d'un essai randomisé au Malawi, trouvent que l'appartenance aux AVEC contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages en permettant un accroissement du nombre de repas qu'ils consomment par jour. Des résultats similaires ont aussi été obtenus par Annan *et al.* (2013) au Burundi.

3.2.2. AVEC et amélioration des conditions de scolarisation des enfants et d'accès aux soins de santé pour les membres du ménage

Les données issues des interviews révèlent aussi que l'appartenance aux AVEC a permis aux artisans miniers de subvenir facilement aux besoins de scolarisation de leurs enfants. En effet, étant donné qu'ils sont habitués à gagner régulièrement de l'argent, plusieurs artisans miniers consomment directement ce qu'ils gagnent. Cette habitude, au-delà du fait de leur priver de la possibilité d'épargner, les rend vulnérables lorsqu'ils se retrouvent dans l'obligation de faire face à certaines dépenses périodiques ou imprévisibles, comme celles relatives à la scolarisation des enfants ou à l'accès aux soins de santé. Il ressort de l'analyse des données que cette situation a relativement changée pour ceux qui sont désormais membres des AVEC. En effet, grâce à l'appartenance aux AVEC, les artisans miniers sont désormais capables

de mieux prendre en charge les dépenses de scolarité de leurs enfants. Les enfants ne sont plus renvoyés de l'école pour le motif de non-paiement des frais de scolarité ; et lorsqu'une telle déconvenue arrive, l'accès facile au crédit permet d'y faire face. A ce propos, un artisan minier indique ce qui suit : *L'AVEC m'aide beaucoup. Désormais, lorsque je dois payer les études pour mes enfants et que je n'ai pas encore l'argent pour ce faire, je recours à notre groupe pour prendre un crédit. Cela fait que les enfants étudient normalement*¹⁷. Dans le même sens, un autre artisan minier, membre d'une AVEC non accompagnée par Pole Institute, précise ce qui suit. *Parmi les avantages de notre AVEC, il y a le fait qu'elle nous aide beaucoup dans la scolarisation de nos enfants. Parce qu'en cas d'un tel besoin, on y trouve rapidement un crédit*¹⁸. Les interviews réalisées avec les artisans miniers relèvent aussi que cette possibilité qu'ils ont de scolariser leurs enfants à travers l'appartenance aux AVEC protège ces derniers contre le vagabondage dans les sites miniers et leur évite tous les risques y relatifs¹⁹. Dans cet ordre, un interviewé de Nyabibwe a déclaré ce qui suit : « *grâce à l'emprunt demandé dans mon groupe de l'AVEC, j'ai scolarisé mes enfants et redynamisé mon commerce. Cela leur a aussi permis de réduire le vagabondage dans les sites miniers* ». Toujours à ce sujet, un autre interviewé de Nyabibwe a fait savoir que grâce à l'épargne qu'il garde dans les AVEC, il a pu supporter les coûts de formation en mécanique de son fils à Bukavu.

Les interviews ont aussi fait ressortir que grâce aux services qu'offrent les AVEC, les artisans miniers ne sont plus dépendants des membres de leurs familles pour scolariser leurs enfants et n'ont plus beaucoup de difficultés à préparer la rentrée de classe surtout lorsque la fin du cycle coïncide avec le mois de la reprise des cours ou des fêtes. Dès lors, cet apport des AVEC en faveur de la scolarisation des enfants constitue un

¹⁷ Entretien à Nyabibwe avec un membre de l'AVEC Tupendane initiée par Pole Institute.

¹⁸ Entretien à Rubaya avec un artisan minier, membre d'une AVEC non accompagnée par Pole Institute.

¹⁹ Parmi ces risques on peut évoquer, la délinquance, l'attraction par les groupes armés, etc.

grand soulagement pour les parents, surtout ceux qui ont des enfants à scolariser au secondaire voire à l'université, étant donné que ces niveaux d'enseignement coûtent relativement cher.

3.2.3. AVEC et Accès aux soins de santé

En plus d'être une solution aux problèmes de scolarité, les AVEC se présentent aussi comme une solution aux problèmes d'accès aux soins de santé. En effet, l'appartenance aux AVEC permet aux artisans miniers d'être moins vulnérables lorsqu'un ou plusieurs des membres de leurs ménages est touché par une maladie nécessitant des soins en urgence en faisant recours facilement à un prêt. Comme le révèlent les données d'enquêtes, la possibilité permanente, pour les membres des AVEC, d'accéder aux fonds a permis à certains de supporter les frais médicaux en situation de maladie. Ainsi, il ressort d'un entretien avec un artisan minier ce qui suit. *En plus du fait que notre AVEC m'a aidé dans la scolarisation de mes enfants, elle m'a aussi aidé à faire soigner ma femme. Quand elle était souffrante, je me suis directement dirigé vers le groupe et j'ai pu obtenir l'argent pour payer ses frais médicaux*²⁰.

3.2.4. AVEC et production du capital social

Un autre avantage que les artisans miniers tirent de leur appartenance aux AVEC, lorsqu'ils sont touchés par la maladie ou par d'autres événements heureux ou malheureux, est l'assistance sociale dont ils bénéficient. En effet, en plus de l'épargne que les membres des AVEC déposent régulièrement, ils font aussi des contributions périodiques qui sont utilisées lorsqu'un des membres est touché par un événement nécessitant une assistance sociale. En cas de maladie par exemple, cette assistance sociale joue un rôle prépondérant pour certains membres qui ne sont pas capables de payer la totalité de la facture. Ces résultats soulèvent une réalité importante des groupes informels d'épargne et de crédit : au-delà de faciliter à leurs membres l'accès facile aux services financiers, ils leur offrent aussi une possibilité de se constituer un

²⁰ Entretien à Rubaya avec un artisan minier membre de l'AVEC « Maendeleo » initiée par Pole Institue.

capital social qui, dans certaines circonstances, s'avère être très utile que les services dont ils bénéficient du fait de l'appartenance à ces groupes. C'est dans ce cadre qu'Irving (2005), dans une étude sur l'investissement dans le capital social au sein des groupes d'épargne informels en Afrique du Sud, montre que les groupes d'épargne informels attirent plusieurs individus à revenu faible et continuent à subsister même à côté des structures financières bien organisées parce qu'ils permettent aux individus de nouer des relations pas seulement dans le but d'améliorer leur situation financière à long terme mais aussi de faciliter la camaraderie et la consolidation d'un sentiment d'identité personnelle. Cela se présente comme une valeur ajoutée que les institutions financières formelles n'offrent pas à leurs clients. Pour le cas des artisans miniers qui ont participé à l'étude, ce caractère social de leurs groupes d'AVEC leur a permis de développer un niveau élevé de confiance en soi et de se sentir en sécurité et valorisés par les autres membres de la communauté.

3.2.5. AVEC et acquisition des actifs durables

Des entrevues réalisées avec les artisans miniers, il ressort le constat selon lequel les AVEC permettent à leurs membres d'augmenter leur revenu grâce à l'esprit d'épargne qu'elles éveillent en eux et à l'accès à des prêts abordables. En effet, les résultats des interviews montrent qu'avec un taux d'intérêt de 10 % pour un prêt de 3 mois, les artisans miniers qui prennent des crédits renforcent les capitaux de leurs AGR, ce qui leur permet de gagner encore plus d'argent et de réaliser d'autres investissements après le remboursement du montant de la dette et des intérêts. D'autres sont même arrivés à désintéresser leurs anciens créanciers grâce aux revenus qu'ils ont gagnés dans des AVEC. Lors des interviews, il a été observé que plus de 50% d'interviewés déclarent avoir renforcé leur *business* grâce au service dont ils jouissent de leur AVEC. Dans la même veine, un autre interviewé de Nyabibwe a déclaré qu'*après le cycle dans leur AVEC, il est arrivé à payer une dette qui avait déjà trainé*. Aussi, grâce à l'appartenance à une AVEC, les artisans miniers sont plus épargnants qu'endettés ; un facteur qui a beaucoup permis aux artisans miniers de se prendre en charge en créant leurs

propres AGR et de satisfaire, dans une certaine mesure, les besoins des autres membres de leurs ménages. A ce sujet, une interviewée, membre de l'AVEC Maendelo initiée par Pole Institute à Rubaya, a témoigné avoir lancé son propre atelier de couture et est, de ce fait, devenu son propre chef grâce à son revenu tiré de la participation dans son AVEC.

Ces résultats, comparés à ceux de l'étude effectuée par Morisho et Rutinigirwa (2015) appliquée notamment aux deux zones en 2015, montrent une amélioration dans l'éducation financière des artisans miniers. En effet, dans leur étude, Morisho et Rutinigirwa démontrent que la majorité des creuseurs artisanaux vit dans une pauvreté qui se justifie par le manque de la culture de l'épargne et de l'investissement dans les AGR dans la communauté des artisans miniers. Ainsi, le comportement financier que font valoir les participants à la présente étude est attribuable aux formations en une éducation financière, notamment à travers les notions sur l'importance de l'épargne et sur la gestion financière, que Pole Institute organisait régulièrement à l'avantage des membres des AVEC qu'il a initiées dans les deux zones.

En sus, les résultats des analyses font aussi voir que grâce au revenu qu'ils gagnent suite à leur appartenance aux AVEC, les artisans sont désormais capables de réaliser des acquisitions de biens durables comme un terrain ou la construction d'une maison. Aussi, ceux-là qui ne sont pas encore parvenus à payer une parcelle ou à construire une maison sont capables de payer aisément le loyer. A ce propos, il ressort de l'entretien avec une artisane minière ce qui suit. *Je sensibilise toujours mes proches à adhérer à une AVEC. Je le fais parce que moi-même je suis satisfaite des résultats que j'en tire. En effet, grâce à mes épargnes dans l'AVEC j'ai pu acheter une parcelle ; bien qu'elle ne soit pas encore mise en valeur à ce jour²¹. Dans le même ordre, on peut mettre en lumière le propos d'un artisan minier de Rubaya membre d'une AVEC initiée par Pole Institute : l'AVEC m'aide beaucoup pour mon développement personnel et celui de ma famille. Au-delà du fait*

²¹ Entretien à Rubaya avec un membre de l'AVEC « Dieu est Bon », initiée par Pole Institute.

qu'elle m'aide à scolariser mes enfants, mais aussi, s'il se trouve que je dois payer le loyer de ma maison et que je n'ai pas d'argent, j'y recours toujours et ça m'aide à cette fin. Ces résultats corroborent ceux obtenus par Ksoll *et al.* (2016) au Malawi. Ces auteurs ont trouvé que l'appartenance à une association villageoise d'épargne et de crédit permettait d'améliorer ses conditions de logement et de consommation pour le ménage.

3.3. AVEC et autonomisation de la femme dans les zones d'exploitation minière artisanale

Djodjo (2017) note que l'autonomisation peut être vue comme un processus par lequel les gens acquièrent le pouvoir, l'habileté de créer de nouvelles possibilités, le pouvoir d'être acteur dans un groupe, de reconnaissance de soi ou de réalisation de soi. Aussi, l'autonomisation suppose l'élargissement de la capacité d'une personne à opérer des choix de vie stratégiques dans un contexte où cette capacité lui était antérieurement refusée (Kabeer, 2001). Selon le comité Québécois Femmes et Développement, l'autonomisation économique des femmes inclut la capacité des femmes à générer des ressources suffisantes, d'une manière durable, pour qu'elles puissent répondre à leurs besoins et à ceux des personnes à leur charge, assurer leur autonomie et leur épanouissement au sein de leur famille et de la communauté et avoir une capacité d'épargne pour réinvestir dans leurs activités économiques et faire face aux situations d'urgence (CQFD, 2014).

A tous points de vue, l'autonomisation économique de la femme est importante. A cet effet, il est établi que l'investissement dans l'autonomisation économique des femmes est la voie la plus sûre vers l'égalité des sexes, l'éradication de la pauvreté et une croissance économique inclusive. Les femmes apportent une contribution énorme à l'économie, que ce soit au sein des entreprises, dans les exploitations agricoles, comme entrepreneuses ou employées, ou par leur travail non rémunéré à la maison, où elles s'occupent de leurs familles (ONU Femmes, 2023).

L'analyse des données dégage notamment le rôle des AVEC dans l'autonomisation économique des femmes qui en sont membres. A cet égard, il ressort que l'accès aux ressources financières par les femmes, du fait de leur appartenance aux AVEC, renforce leur pouvoir économique dans la communauté ainsi que la confiance en elles-mêmes. Ce constat se dégage clairement du propos d'une artisane minière de Nyabibwe. Selon elle, son AVEC l'aide désormais sur plusieurs plans. Depuis qu'elle en est membre, elle dit pouvoir désormais se rendre dans des endroits où elle n'arrivait pas à accéder par complexe d'infériorité. A l'en croire : *« je voyais ces personnes très bien habillées et je me sentais inférieure à elles. En plus, ces personnes ne m'observaient pas comme une personne au même titre que les autres. Cependant, avec ce que je gagne dans notre AVEC, aujourd'hui, ces personnes me prennent avec considération parce qu'elles savent que j'ai aussi de l'argent et je suis devenue autonome »*²².

Bien plus, on peut observer le fait que l'appartenance des femmes aux AVEC contribue au renforcement de leur indépendance financière à l'égard des autres et en particulier de leurs maris. Ainsi, par le biais des AVEC dont elles sont membres, elles trouvent désormais le pouvoir économique d'agir aussi bien pour leur propre sécurité financière que pour celle de leurs familles. Dans ce cas d'espèce, une femme, veuve de son état, dit trouver désormais dans son AVEC une alternative de survie en dépit du fait qu'elle n'a plus d'époux. Selon elle, *grâce à l'AVEC, elle est à même de payer son loyer, de scolariser ses enfants et de mener d'autres projets générateurs des revenus. Au-delà de tous ces avantages, elle note que les membres de son AVEC l'acceptent telle qu'elle est, ce qui contribue à son épanouissement personnel.*²³

Sur cette même lancée, il convient de mettre en lumière le propos d'une autre artisane minière, membre de l'AVEC « Dieu est bon » de Rubaya, dont le contenu étaye une fois de plus le fait que les AVEC concourent

²² Entretien avec une artisane minière à Nyabibwe membre de l'AVEC Tupendane initiée et accompagnée par Pole Institute

²³ Entretien avec une artisane minière à Rubaya, membre de l'AVEC Jiime ili upate, initiée et accompagnée par Pole Institute

à l'autonomisation économique des femmes. Elle a ainsi noté ce qui suit : « *L'AVEC m'a donné la possibilité de contribuer à l'achat de nos champs et d'appuyer mon mari dans la scolarisation de nos enfants. Aussi, depuis que je suis membre de l'AVEC, je suis éveillée, je suis devenue apte à prendre parole devant une foule des gens sans gêne ni complexe. Je dispose aussi désormais de mon propre capital.*²⁴ Ce propos illustre cette capacité qu'acquièrent les femmes dans les AVEC à générer des ressources financières qui leur permettent de répondre aussi bien à leurs besoins personnels qu'à ceux des personnes sous leur responsabilité. C'est ce que souligne Musinguzi (2015) dans une étude sur les expériences des femmes dans les Associations villageoises d'épargne et de crédit dans le district de Luwero en Ouganda, dans laquelle il trouve que les réseaux sociaux influencent la décision des femmes d'adhérer à une AVEC ; ce qui leur permet de s'attaquer aux obstacles structurels et d'élargir leurs réseaux personnels. Toujours dans cette même étude, Musinguzi (2015) montre qu'en adhérant aux AVEC, les femmes sont plus préoccupées par le fait de garder un contrôle sur leur argent que sur le montant qu'elles épargnent.

S'il convient d'en rajouter, il serait indiqué de mettre en exergue les témoignages de deux artisanes minières de Nyabibwe. Selon le propos de la première : « *L'AVEC m'a personnellement aidé. J'avais manqué comment payer la scolarité de mes enfants. Pour y remédier, j'avais introduit une demande d'un crédit à l'AVEC. Ensuite, cet argent m'avait aidé pour payer la scolarité de mes enfants. En outre, notre AVEC m'aide car j'ai demandé un crédit qui m'a été octroyé et m'a permis à réaliser mon commerce de friperie ; celui-ci m'aide à couvrir les dépenses alimentaires de ma famille*²⁵ ». Selon l'autre femme : *L'AVEC m'a aidé sur plusieurs plans de ma vie. Lorsque l'on s'était partagé les parts à la fin du cycle, sur les 200 000 FC que j'avais reçus, j'y avais ajouté 100.000 FC. Cet argent m'avait permis de renforcer*

²⁴ Entretien avec une artisane minière à Rubaya, membre de l'AVEC Dieu est bon, initiée et accompagnée par Pole Institute

²⁵ Entretien à Nyabibwe avec une artisane minière, membre de l'AVEC Tupendane, dont la mise en place a été accompagnée par Pole Institute.

*mon commerce en y ajoutant de la marchandise. Aussi, j'avais acheté des fournitures scolaires de mes enfants pour la rentrée scolaire*²⁶.

Ces résultats corroborent aussi ceux dégagés par l'étude des cas de Malinga Mwati (2020) appliquée à la ville de Bukavu. Par une méthodologie mixte, cette auteure constate que l'AVEC contribue bel et bien à l'autonomisation de la femme. En ce sens, par leur participation dans les AVEC, les femmes s'identifient comme pourvoyeuses capables de subvenir aux besoins du ménage. Aussi, les AVEC permettent aux femmes de développer de l'estime de soi, d'acquérir un pouvoir par l'acquisition des capacités, aptitudes et compétences à travers des échanges d'expérience au sein du groupe mais surtout après les formations suivies.

3.4. Portrait des risques et défis des AVEC

A côté du fait que les AVEC englobent un éventail d'avantages, il convient de ne pas perdre de vue le fait qu'elles font aussi face à des risques divers ; elles sont aussi butées à un certain nombre des défis susceptibles de plomber leur fonctionnement. Ainsi, cette sous-section présente, d'une part, les risques des AVEC identifiées et, d'autre part, les défis auxquels leur fonctionnement est buté à Nyabibwe et à Rubaya.

3.4.1. Les risques courus du fait de l'adhésion à une AVEC

Le risque est un concept sujet de diverses acceptions. Sa définition dépend du domaine considéré. Dans le cadre de la présente étude, ce concept est défini comme étant un danger éventuel, plus ou moins prévisible, inhérent à une situation ou à une activité²⁷. Dans cette logique, il ressort de l'analyse des données un certain nombre d'événements qui peuvent être identifiés comme des risques auxquels

²⁶ Entretien avec une artisane minière à Nyabibwe, membre de l'AVEC Tupendane, initiée et accompagnée par Pole Institute.

²⁷ Disponible sur <https://www.ineris.fr/fr/risques/est-risque/comment-definir-risque#:~:text=Risque%203A%20C2%AB%20Danger%20%20C3%A9ventuel%20C%20plus,objet%20ou%20tout%20autre%20dommage%20C2%BB>. Consulté le 2.12.2023 à 13H.

sont exposés les membres des AVEC. C'est le cas notamment de l'éventualité de non-remboursement des crédits contractés par certains membres et l'éventualité du détournement des épargnes des membres par l'équipe de gestion. Dans l'un ou l'autre cas, les membres des AVEC sont exposés au danger de perte de leurs épargnes.

3.4.1.1. L'éventualité de non-remboursement des crédits contractés par certains membres

Dans le secteur bancaire (secteur de l'épargne formel), il existe une diversité des risques parmi lesquels figure le risque de crédit encore appelé risque de contrepartie. Heem (2000) définit le risque de contrepartie vis-à-vis du banquier comme étant le risque de voir son client ne pas respecter son engagement financier, à savoir, dans la plupart des cas, un remboursement de prêt. Dans un sens plus large, Rougès (2000) renseigne que ce risque de contrepartie désigne aussi le risque de dégradation de la santé financière de l'emprunteur qui réduit les probabilités de remboursement.

Tout bien considéré, on peut relever de l'analyse des données le fait que ce risque de crédit ou de contrepartie existe aussi dans le secteur de l'épargne informel. Ainsi, pour la plupart des exploitants miniers artisanaux membres des AVEC concernées par l'étude, il n'y a pas de garantie de remboursement des crédits pris par les membres si ce n'est que la simple confiance sur fond de laquelle leurs groupes sont constitués. Dans ce sens, un artisan minier de Nyabiwe considère *que l'inconvénient de l'approche AVEC peut se résumer dans le risque pour certains membres de ne pas pouvoir rembourser l'argent qu'ils ont pris en crédit au point de handicaper tout le groupe*²⁸.

Il convient de noter que l'impossibilité de remboursement des crédits pris par les membres d'une AVEC a une incidence sur l'ensemble du groupe. En effet, dans la mesure où les crédits sont octroyés sur la base des épargnes des autres membres, leur non-remboursement donne lieu

²⁸ Entretien avec un artisan minier de Nyabibwe, membre de l'AVEC Tuelendeleshe, accompagnée par Pole Institute

à deux scénarii possibles. Dans un cas, d'autres membres de l'AVEC ne sauront pas, à leur tour, accéder aux crédits en cas d'urgence. Et, dans l'autre cas qui paraît relativement pire que le premier, à la fin du cycle, les membres se heurteront à la perte de leurs épargnes. De ce fait, il ressort que ce risque de contrepartie ou de crédit se présente comme une fragilité de l'AVEC d'autant plus qu'il décourage les membres. A ce propos, un creuseur artisanal s'exprime en ces termes : *Dans notre AVEC, lorsqu'il arrive qu'une personne prenne une dette et qu'elle ne soit pas en mesure de la rembourser, le groupe s'en trouve fragilisé parce que les autres membres sont découragés; ils craignent le non-remboursement.*²⁹ Dans la même veine, une artisane minière trouve que *dans les cas où les membres de l'AVEC ne parviennent pas à rembourser les prêts qui leur sont donnés, leur groupe se trouve toujours devant un vide à combler qui, dans une certaine mesure, contribue à sa régression.*³⁰

3.4.1.2. L'éventualité du détournement des épargnes des membres de l'AVEC par l'équipe de gestion

Dans l'ensemble, les AVEC concernées par l'étude disposent des comités de gestion. C'est à ces comités qu'il revient la gestion quotidienne du groupe y compris de ses finances. En fait, le comité de gestion de chaque AVEC est composé de 5 personnes. Il s'agit d'un président du groupe, d'un secrétaire, d'un trésorier et deux compteurs. Ces comités de gestion sont élus par l'ensemble des membres composant l'AVEC. Bien que ces comités soient mis en place sur la base de la confiance que les membres des groupes leur portent, il n'en reste pas moins qu'ils subsistent des risques du détournement des épargnes. Il convient de noter que le fonctionnement des AVEC touchées par l'étude repose sur un certain nombre de garde-fous au détournement. En ce sens, les fonds des membres sont conservés dans des boîtes en bois ou en fer (selon les moyens du groupe). L'ouverture

²⁹ Entretien avec un creuseur artisanal à Nyabibwe, membre de l'AVEC Tupendane, initiée et accompagnée par Pole Institute

³⁰ Entretien avec une artisane minière à Rubaya, membre de l'AVEC Maendeleo, initiée et accompagnée par Pole Institute

de ces boîtes se fait au moyen de 3 clés différentes dont chacune est conservée par une personne différente. La personne en possession de qui se trouve la caisse n'en dispose d'aucune clé d'ouverture (Bayene, 2012).

Quoi qu'il en soit, les détournements, s'ils surviennent, peuvent être, à tout point de vue, fatals aux membres du groupe. Pour la plupart des interviewés, bien que ce cas ne se soit jamais produit dans leurs AVEC, il demeure tout de même un danger éventuel pour les AVEC. Sur ce registre, un artisan minier décline le témoignage suivant : « *dans l'ensemble, l'AVEC est une bonne approche. Cependant, son danger survient lorsqu'on envisage le cas où les différentes clés de la caisse de conservation de l'argent du groupe sont mal gérées. La caisse doit avoir 3 clés, mais lorsqu'on ne les gère pas bien, non seulement il y a des risques de vol de nos épargnes mais aussi il y a celui du détournement. Aussi, bien que les clés soient gardées par 3 personnes différentes et la caisse par une autre personne, il reste que si elles se rapprochent, on peut se buter à toute forme de malversation de nos épargnes.*³¹

Tant il faut le souligner, ce propos renseigne les faiblesses de l'approche AVEC. En effet, le fait de garder l'argent du groupe à la maison expose les épargnes des membres à toute forme de manipulation non contrôlée. Bien plus, il y a lieu de prendre en compte toute autre forme de danger subséquent à ce mécanisme de conservation de l'argent du groupe. A cet effet, il suffit que la personne qui a en sa possession la caisse de l'argent soit connue de tous, pour qu'elle soit exposée aussi bien au vol (Bayene, 2012 ; Malinga Mwati, 2020) qu'à tout autre type de barbarie (le cambriolage, l'extorsion, etc.). Il en est ainsi d'autant que les zones d'exploitation minière sont connues pour être en proie à l'insécurité – dans une forte mesure la zone d'exploitation minière de Rubaya. A ce propos, il est établi que la sécurité de l'AVEC est renforcée par la discrétion de ses membres. Ces derniers devront donc éviter d'indiquer

³¹ Entretien avec un artisan minier à Nyabibwe, membre de l'AVEC Tupendane, initiée et accompagnée par Pole Institute

à des tiers l'endroit où se trouve la caisse pour réduire le risque de vol (Beyene, 2012 ; Malinga Mwati, 2020).

3.4.2. Les défis des Associations villageoises d'épargne et des crédits

Que ça soit dans la zone d'exploitation minière de Nyabibwe ou dans celle de Rubaya, l'analyse des données dégage un certain nombre des défis auxquels se confronte le fonctionnement des AVEC étudiées. Parmi tant d'autres défis, il ressort l'activisme armé du mouvement rebelle du 23 Mars (M-23) notamment dans les territoires de Masisi et le mauvais état des routes affectant l'économie locale de Nyabiwe.

3.4.2.1. L'impact de l'activisme armé du mouvement rebelle du 23 mars sur les associations villageoises d'épargne et des crédits de Rubaya

Pour mémoire, depuis le début de l'année 2022, l'Est de la République démocratique du Congo est confronté à une résurgence de la rébellion du M23. Depuis, les territoires de Masisi et de Rutshuru se trouvent dans une instabilité inquiétante. De ce fait, ces conflits armés ont contraint plusieurs milliers de personnes à la fuite. A ce sujet, l'organisation Médecins sans frontières (2023) rapporte que plus d'un million de personnes ont fui les combats liés à la résurgence du groupe armé du M23, provoquant une crise humanitaire dans l'Est de la République démocratique du Congo. L'analyse des données relève le fait que les AVEC de Rubaya font les frais de ces conflits armés. En effet, à cause de cette situation d'insécurité doublée de l'instabilité de la population, ces AVEC ne parviennent plus à fonctionner normalement.

A titre illustratif, la mobilisation hebdomadaire des épargnes devient difficile en ce sens que les membres qui ont fui la guerre ne savent plus donner leurs contributions. A ce propos, une interviewée témoigne en ces termes : « *La plus grande difficulté que rencontre notre AVEC actuellement est le fait qu'elle n'arrive plus à fonctionner comme il en était le cas avant la guerre. Il se trouve que certains de nos membres avaient fui cette guerre [parlant de l'activisme armé du M23] et, de ce*

*fait, ne sont pas en mesure de payer leurs parts de là où ils se trouvent. Nous espérons que lorsqu'ils reviendront dans la zone, notre AVEC reprendra son fonctionnement habituel ».*³²

Aussi, l'impact de cette guerre sur le fonctionnement des AVEC de Rubaya se traduit par la difficulté, pour nombre des membres en fuite, de rembourser les crédits qu'ils avaient contractés. Par ailleurs, comme la guerre a surpris tout le monde, son avènement a entraîné à la fuite une grande proportion de la population, y compris certains membres débiteurs de leurs groupes. Comme cas de figure, un artisan minier renseigne : « *le défi que nous avons dans notre AVEC actuellement est dû au fait que nous avons donné des prêts à nos membres avant la dégradation de la situation sécuritaire. Cependant, avec le contexte marqué par la guerre du M23, il devient très difficile pour ces membres de rembourser leurs crédits étant donné que certains se trouvent actuellement dans des camps des déplacés à Goma. Il est alors nécessaire que la sécurité soit rétablie pour que chaque personne rentre chez elle. C'est à cette condition là que nos AVEC pourront fonctionner normalement comme c'était le cas avant cette guerre.* »³³ Tout compte fait, cette difficulté de remboursement des crédits illustre, on s'en doute, le risque de crédit ou de contrepartie, expliqué précédemment comme étant celui auquel sont exposés les AVEC.

3.4.2.2. Mauvais état des routes entre Nyabibwe et les centres urbains

Au moment de la réalisation de la présente étude, les routes reliant Nyabibwe à des grands centres urbains, en l'occurrence Goma et Bukavu, sont dans un état de délabrement très avancé. A partir de Bukavu, on ne peut atteindre Nyabibwe que très difficilement. Pis encore, il est difficile d'atteindre Nyabibwe à partir de Goma, la route étant coupée.

³² Entretien avec une artisane minière à Rubaya, membre de l'AVEC Umoja ni nguvu (l'union fait la force) initiée et accompagnée par Pole Institute

³³ Entretien avec un artisan minier à Rubaya, membre de l'AVEC Dieu est bon, dont la mise en place a été initiée accompagnée par Pole Institute.

Nyabibwe est à mi-chemin de Bukavu et Goma. Il s'avère cependant que la route entre Goma et Bukavu est depuis longtemps non carrossable. Elle est, pour le tronçon Goma-Nyabibwe-Bukavu, même coupée notamment en conséquence des éboulements réguliers pendant la période des pluies diluviennes³⁴. Cette impraticabilité de la route représente indéniablement un écueil pour le fonctionnement des AVEC de Nyabibwe, étant donné qu'elle ralentit les échanges entre Nyabibwe et les deux grands centres urbains. Il va sans dire que les membres des AVEC en subissent relativement l'effet et peuvent ainsi être en difficulté de s'acquitter de leur devoir. A ce propos, un creuseur témoigne : « *Actuellement, nous sommes confrontés à l'impraticabilité de la route nationale N° 2 qui nous isole. C'est notre plus grand défi. Tout d'abord, nous avons du mal à gagner de l'argent depuis que le site minier ne produit plus comme avant. Ensuite, ce mauvais état de la route ne nous facilite pas non plus sur le plan économique étant donné que les activités génératrices des revenus qui nous épaulaient en souffrent davantage. Ainsi, on ne sait plus se déplacer facilement ou déplacer nos marchandises. On en sort donc asphyxié au point qu'il n'est plus aisé comme avant de payer nos parts dans nos AVEC, bien qu'on continue de fournir des efforts pour ce faire.* »³⁵

³⁴ Consulter à ce sujet

<https://www.radiokapi.net/2022/10/21/actualite/environnement/rdc-la-route-goma-bukavu-coupee-la-suite-des-pluies-diluviennes> , consulté le 25.02.2024 à 21H20.

³⁵ Entretien avec un creuseur artisanal à Nyabibwe, membre de l'AVEC Tuendeleshe initiée et accompagnée par Pole Institute

IV. Conclusion et recommandations

Cette étude met en évidence l'impact que la mise en place des AVEC dans les zones d'exploitation minière artisanale de Rubaya et de Nyabibwe a exercé surtout sur la culture de l'épargne des artisans miniers qui y vivent. D'approche qualitative, elle s'appuie sur des données issues de deux techniques diverses. Il s'agit de la revue documentaire et des entretiens semi-directifs. Cette triangulation des données a permis de se rassurer de la qualité des données ainsi que de la robustesse des résultats obtenus.

L'analyse des données recueillies relève que les AVEC contribuent à l'éveil de la culture de l'épargne chez leurs membres. En effet, les résultats des analyses ressortent le fait que la plupart des artisans miniers, touchés par l'étude, n'épargnaient pas. Ils ne faisaient que consommer leurs revenus, tirés principalement des sites miniers, sans en conserver un peu pour les besoins ultérieurs. Ces résultats relèvent ensuite le fait que c'est par leur appartenance aux AVEC que ces artisans miniers ont compris qu'ils sont en mesure d'épargner une partie de ce qu'ils gagnent et, par ce fait, ils ont développé l'habitude de l'épargne en payant hebdomadairement leurs parts dans le groupe. Aussi, cet éveil de la culture de l'épargne s'explique par l'engagement des interviewés à ne jamais abandonner leur habitude de l'épargne même s'il arrivait qu'ils ne soient plus membres de l'AVEC, cela étant donné qu'ils en ont compris l'importance. D'où, dans une grande proportion, les membres des AVEC étudiées confirment avoir plus d'épargne qu'ils n'ont des dettes dans leurs groupes.

Les résultats de l'étude démontrent également que l'appartenance des artisans miniers aux AVEC contribue, dans une mesure considérable, à l'amélioration de leurs conditions de vie. Dans cette logique, l'étude démontre que l'AVEC contribue à la survie des ménages de ses membres notamment en termes d'accès à une bonne alimentation, à la scolarisation des enfants des membres ainsi qu'à leur accès aux soins de santé et, enfin, à l'augmentation des revenus des artisans miniers ainsi qu'à leur facilitation dans l'acquisition des biens durables. Tout

autant, l'étude dégage que l'appartenance des femmes à une AVEC contribue à leur autonomisation dans les zones d'exploitation minière artisanale.

Par ailleurs, les résultats de l'étude mettent en exergue les différents risques que comprend cette approche AVEC ainsi que les défis auxquels les AVEC étudiées à Rubaya et à Nyabibwe sont butées. En termes des risques, l'étude dégage l'éventualité de non-remboursement des crédits contractés par les membres et l'éventualité du détournement des épargnes des membres par l'équipe de gestion. Quant aux défis, il ressort que les AVEC situées à Rubaya sont négativement affectées par l'activisme armé du M23 qui sévit notamment dans le territoire de Masisi. De leur part, les AVEC situées à Nyabibwe sont négativement affectées par le mauvais état de la Route Nationale N° 2 (RN2) reliant cette bourgade à des grands centres urbains, Goma, au Nord Kivu, et Bukavu, au Sud Kivu.

Au regard des résultats que dégage la présente étude, il s'avère que l'AVEC constitue une alternative à l'absence des mécanismes formels de l'épargne pour contribuer à l'éveil de la culture de l'épargne notamment chez les artisans miniers. En effet, dans la mesure où les minerais sont épuisables, l'épargne constitue une garantie de vie pour les artisans miniers. De ce fait, il est de toute importance d'initier davantage les artisans miniers à l'épargne, d'abord, à travers les mécanismes d'épargne informels qui leur sont beaucoup plus accessibles que le système formel. A cet égard, il peut être recommandé ce qui suit.

1. Aux autorités politiques congolaises :

- Veiller au retour de la sécurité notamment dans le territoire de Masisi, dans la province du Nord-Kivu. Comme nous l'avons remarqué, la situation d'insécurité qui sévit dans le territoire de Masisi, où est situé la zone minière artisanale de Rubaya, a comme conséquence, entre autres, les difficultés pour les AVEC s'y trouvant de fonctionner. Cet état de fait rappelle la nécessité de l'amélioration des conditions sécuritaires notamment dans ce territoire de

Masisi. Ce n'est qu'à cette condition que les déplacés, ayant fui l'insécurité, retourneront dans leurs milieux de vie ; ce qui permettra la reprise du fonctionnement normal des AVEC. Un plaidoyer dans le sens d'appel au retour de la sécurité à Masisi et dans tout le Nord Kivu serait à cet effet très utile.

- Les résultats de la présente étude donnent aussi lieu à un plaidoyer auprès des autorités congolaises qu'elles pensent à la réhabilitation de la route nationale N°2 dont l'état de délabrement constitue un choc, notamment, à l'économie locale de Nyabibwe. Il est donc important que cette route soit aisément accessible pour soulager cette économie locale.

2. A Pole Institute et d'autres organisations non gouvernementales.

- Intensifier les sensibilisations des exploitants miniers artisanaux sur l'importance de l'épargne notamment à travers les AVEC. Dans ce cadre, ces sensibilisations peuvent faire participer les artisans miniers ayant déjà tiré profit de l'épargne dans les AVEC afin de servir d'exemple à leurs pairs. Ces sensibilisations peuvent se faire par différents canaux dont à travers les émissions Radio à fréquences régulières et les tribunes d'expression populaire, posters, etc..
- Créer plus d'AVEC dans les zones minières de Rubaya et de Nyabibwe pour toucher un plus grand nombre des artisans miniers. En fait, il est de principe qu'une AVEC ne peut pas comprendre plus de 30 personnes. Cela fait que les 8 AVEC de Rubaya et les 2 de Kalimbi ne peuvent pas absorber un grand nombre d'artisans miniers. Ainsi, l'augmentation du nombre de ces groupes pourra faire à ce que plus d'artisans miniers soient touchés et, partant, intériorisent l'épargne.
- Organiser des formations au profit des membres des AVEC notamment dans la gestion quotidienne des AVEC, dans les techniques de partage des parts non conflictuelles ainsi que dans la gestion financière. En effet, pour être efficace, le

fonctionnement quotidien des AVEC doit continuer à se faire selon les principes y afférents. Dans cette perspective, les formations continues sont requises pour se rassurer que ces principes soient intériorisés par tous les membres. De la même manière, les membres des comités de gestion doivent être formés sur la sensibilité aux conflits. Cela permettra à ce qu'ils évitent toute forme des conflits dans la gestion des fonds des membres des groupes. Il en est de même des formations sur le partage non-conflictuel des parts à la fin d'un cycle de l'AVEC. Aussi, des formations sur la gestion financière sont requises. En effet, il faudrait qu'à la fin du cycle, l'argent de l'épargne généré serve à quelque chose et qu'il ne soit pas consommé sans aucune perspective. Pour ce faire, il convient que les membres des AVEC soient constamment soumis à l'éducation financière.

- Etendre la mise en place des AVEC dans d'autres zones d'exploitation minière artisanale. En effet, dans la mesure où cette approche s'avère efficace dans les zones minières de Rubaya et de Nyabibwe, il s'en déduit l'utilité de son extension dans d'autres zones où se pratique l'exploitation minière artisanale.

Malgré l'importance des résultats obtenus par la présente étude, il n'en reste pas moins qu'elle comprend certaines limites. En effet, cette étude est essentiellement qualitative. De ce fait, elle se base beaucoup plus sur la qualité des données obtenues que sur leur quantité. Ainsi, les résultats de la présente étude ne peuvent être généralisables. A cet effet, il convient de noter qu'une approche quantitative permettrait d'enrichir davantage les résultats de cette étude. Dès lors, les études à venir peuvent aborder la même problématique mais avec une démarche quantitative ou bien celle mixte, c'est-à-dire combinant l'approche qualitative et celle quantitative. Bien plus, la présente étude a porté ses analyses spécifiquement sur les individus ayant la qualité des membres des AVEC. Une approche comparative des membres des AVEC et des individus n'appartenant pas à ces structures d'épargne informelles permettrait d'obtenir plus des résultats plutôt nuancés et révélateurs de l'impact d'une telle initiative.

Bibliographie

- Acemoglu, D., & Scott, A. (1994). Consumer confidence and rational expectations: Are agents' beliefs consistent with the theory? *The Economic Journal*, 104(422), 1-19.
- Addai, B., Gyimah, A. G., & Boadi Owusu, W. K. (2017). Savings Habit Among Individuals in the Informal Sector: A Case Study of Gbegbeyishie Fishing Community in Ghana. *International Journal of Economics and Finance*, 9(4), 262-272. <https://doi.org/10.5539/ijef.v9n4p262>
- Alidou, D. (2021), Gouvernance d'une association villageoise d'épargne et de crédit : entre intentionnalité et spécificité, *RECMA*, N°360, 76-92.
- Allen, F. (2018). Understanding Informal Financing. *Asian Bureau of Finance and Economic Research*.
- Allen, H., & Panetta, D. (2010). Savings groups: What are they. *Washington DC: SEEP Network*, 2.
- Ambrus, A., Mobius, M., & Szeidl, A. (2014). Consumption Risk-Sharing in Social Networks. *American Economic Review*, 104(1), 149-182. <https://doi.org/10.1257/aer.104.1.149>
- Anderson, S., & Baland, J.-M. (2002). The Economics of Roscas and Intrahousehold Resource Allocation. *The Quarterly Journal of Economics*, 117(3), 963-995. <https://doi.org/10.1162/003355302760193931>
- Annan, J., Bundervoet, T., Seban, J., & Costigan, J. (2013a). A randomized impact evaluation of village savings and loans associations and family-based interventions in Burundi. *New York: International Rescue Committee*.

- Annan, J., Bundervoet, T., Seban, J., & Costigan, J. (2013b). A randomized impact evaluation of village savings and loans associations and family-based interventions in Burundi. *New York: International Rescue Committee.*
- Banque Mondiale. (2022). *Congo, Dem. Rep. | Data.* <https://data.worldbank.org/country/CD>
- [Banque Mondiale \(2016\). La République Démocratique du Congo, Evaluation de la pauvreté, Rapport n° ACS19045](#)
- Bardin, L. (1977). L'analyse de contenu (Vol. 69). *Paris : Presses universitaires de France.*
- Beaman, L., Karlan, D., & Thuysbaert, B. (2014). *Saving for a (not so) rainy day: A randomized evaluation of savings groups in Mali.* National Bureau of Economic Research.
- Beckmann, E., & Mare, D. S. (2017). Formal and informal household savings: How does trust in financial institutions influence the choice of saving instruments? *Available at SSRN 3023711.*
- Besley, T., Coate, S., & Loury, G. (1994). Rotating Savings and Credit Associations, Credit Markets and Efficiency. *The Review of Economic Studies*, 61(4), 701-719. <https://doi.org/10.2307/2297915>
- Besley, T., & Levenson, A. R. (1996). The role of informal finance in household capital accumulation: Evidence from Taiwan. *The Economic Journal*, 106(434), 39-59.
- Bisin, A., & Verdier, T. (2008). Cultural Transmission. In Palgrave Macmillan (Éd.), *The New Palgrave Dictionary of Economics* (p. 1-6). Palgrave Macmillan UK. https://doi.org/10.1057/978-1-349-95121-5_2798-1
- Bouman, F. J. (1995). Rotating and accumulating savings and credit associations: A development perspective. *World development*, 23(3), 371-384.

- Burlando, A., & Canidio, A. (2017). Does group inclusion hurt financial inclusion? Evidence from ultra-poor members of Ugandan savings groups. *Journal of Development Economics*, 128, 24-48.
- Bursztyjn, L., Ederer, F., Ferman, B., & Yuchtman, N. (2014). Understanding mechanisms underlying peer effects: Evidence from a field experiment on financial decisions. *Econometrica*, 82(4), 1273-1301.
- Care-France (2014), La micro-épargne : un outil de développement pour les populations exclues de la microfinance, disponible en ligne sur https://www.carefrance.org/wp-content/uploads/import/pdf/3882,1403_CARE_DP_avec.pdf consulté le 19.02.2024 à 15h00.
- Cesarini, D., Johannesson, M., Lichtenstein, P., Sandewall, Ö., & Wallace, B. (2010). Genetic variation in financial decision-making. *The journal of finance*, 65(5), 1725-1754.
- Chai, S., Chen, Y., Huang, B., & Ye, D. (2018). *Social networks and informal financial inclusion in the people's republic of China*.
- CQFD. (2014). L'autonomisation économique des femmes : Fiche technique de la Communauté de Pratique « Genre en pratique. Comité Québécois Femmes et Développement (CQFD).
- In *RIODD 2016*.
- Cronqvist, H., & Siegel, S. (2015). The origins of savings behavior. *Journal of political Economy*, 123(1), 123-169.
- Cruz, C. (2019). Social networks and the targeting of vote buying. *Comparative Political Studies*, 52(3), 382-411.
- Djodjo, G. E. (2021). Entrepreneuriat et autonomisation des femmes : Effet selon le type d'entrepreneur et l'ancrage territorial au Bénin. *Alternatives Managériales Economiques*, 3(3), 259-281.

- Frick, F. (2019). Financial Inclusion and Armed Conflict: Can Innovation play. International Institute of Social Sciences, Master Thesis.
- Gerhard, P., Gladstone, J. J., & Hoffmann, A. O. (2018). Psychological characteristics and household savings behavior: The importance of accounting for latent heterogeneity. *Journal of Economic Behavior & Organization*, 148, 66-82.
- Greaney, B., Kaboski, J. P., & Van Leemput, E. (2013). Can self-help groups really be. *NBER Working Paper*, w18970.
- Greaney, B. P., Kaboski, J. P., & Van Leemput, E. (2016). Can self-help groups really be “self-help”? *The Review of Economic Studies*, 83(4), 1614-1644.
- Grønkjær, M., Curtis, T., De Crespigny, C., & Delmar, C. (2011). Analyzing group interaction in focus group research: Impact on content and the role of the moderator. *Qualitative Studies*, 2(1), 16-30.
- Guérin, I. (2014). L'épargne des pauvres : Protection ou discipline ? *Techniques Financières et Développement*, 115(2), 29-43. <https://doi.org/10.3917/tfd.115.0029>
- Gugerty, M. K. (1999). *Preliminary evidence on rotating savings and credit associations (ROSCAs) in Kenya: You can't save alone*. Mimeo, Harvard University.
- Hamadzirip, A. (2008), Les associations Villageoises d'Épargne et des crédits au Niger : le Modèle Mata Masu Dubara de Fourniture de Services dans les Zones Reculées, Coady International Institute, Antigonish.
- Hasan, M. R. (2014). Financial Development and Armed Conflict: A Cross-country Analysis. International Institute of Social Studies. Master Thesis
- Heem, G. (2000). *Le contrôle interne du risque de crédit bancaire*. Nice.

- Hicken, A., Leider, S., Ravanilla, N., & Yang, D. (2015). Measuring vote-selling: Field evidence from the Philippines. *American Economic Review*, 105(5), 352-356.
- Beyene, B. (2012). Guide de l'animateur des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC). International Rescue Committee, New-York.
- Irving, M. (2005). *Informal savings groups in South Africa: Investing in social capital*. University of Cape Town.
- Jackson, M. O., Rodriguez-Barraquer, T., & Tan, X. (2012). Social Capital and Social Quilts: Network Patterns of Favor Exchange. *American Economic Review*, 102(5), 1857-1897. <https://doi.org/10.1257/aer.102.5.1857>
- James, D. (2015). 'Women Use their Strength in the House': Savings Clubs in a Mpumalanga Village. *Journal of Southern African Studies*, 41(5), 1035-1052. <https://doi.org/10.1080/03057070.2015.1062263>
- Josh, M. (2013). *L'épargne comme la pierre angulaire : Poser les bases de l'inclusion financière*. Seep powering connection/Citi Foundation. https://seepnetwork.org/files/galleries/1183_Savings_report_web_french.pdf
- Jumena, B. B., Siaila, S., & Widokarti, J. R. (2022). Saving Behaviour: Factors That Affect Saving Decisions (Systematic Literature Review Approach). *Journal Economic Resource*.
- Kabeer, N. (2001). *Reflections on the Measurement of Women's Empowerment*.
- Karlan, D., Mobius, M., Rosenblat, T., & Szeidl, A. (2009). Trust and Social Collateral. *The Quarterly Journal of Economics*, 124(3), 1307-1361.
- Karlan, D., & Morduch, J. (2010). Access to finance. In *Handbook of development economics* (Vol. 5, p. 4703-4784). Elsevier.

- Karlan, D. S. (2007). Social connections and group banking. *The Economic Journal*, 117(517), F52-F84.
- Katona, G., & Harris, D. J. (1978). Behavioral economics. *Challenge*, 21(4), 14-18.
- Kinnan, C., & Townsend, R. (2012). Kinship and financial networks, formal financial access, and risk reduction. *American Economic Review*, 102(3), 289-293.
- Kitzinger, J., Markova, I., & Kalampalikis, N. (2004). Qu'est-ce que les focus groups ? *Bulletin de psychologie*, 57(3)), 237-243.
- Ksoll, C., Lilleør, H. B., Lønborg, J. H., & Rasmussen, O. D. (2016). Impact of Village Savings and Loan Associations : Evidence from a cluster randomized trial. *Journal of Development Economics*, 120, 70-85. <https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2015.12.003>
- Landman, M., & Mthombeni, M. (2021). Determining the potential of informal savings groups as a model for formal commitment saving devices. *South African Journal of Economic and Management Sciences*, 24(1), 1-12. <https://doi.org/10.4102/sajems.v24i1.3940>
- Lippert, S., & Spagnolo, G. (2011). Networks of relations and word-of-mouth communication. *Games and Economic Behavior*, 72(1), 202-217.
- Lombe, M., & Ssewamala, F. M. (2007). The role of informal social networks in micro-savings mobilization. *J. Soc. & Soc. Welfare*, 34, 37.
- Malinga Mwati, C. (2020). L'empowerment des femmes dans la ville de Bukavu : étude des cas des Associations d'Épargne et de Crédit, Université Catholique de Louvain, Mémoire de Master.
- Mankiw, N. G. (2010). *Macroeconomics* (7. ed., 2. printing). Worth.
- Miller, D. A., & Ali, S. N. (2009). Enforcing Cooperation in Networked Societies. *2009 Meeting Papers*, 115.

- Morisho, N., & Rutinigirwa, L. (2015). *Epargne dans la communauté des artisans miniers de Mungbalu, Rubaya et Nyabibwe/Kalimbi : Analyse des initiatives existantes, des contraintes et des stratégies de sensibilisation*. Pole Institute. <http://www.pole-institute.org/index.php/publication/epargne-dans-la-communaute-des-artisans-miniers-de-mungbalu-rubaya-et-nyabibwekalimbi>
- Musinguzi, L. K. (2016). The role of social networks in savings groups : Insights from village savings and loan associations in Luwero, Uganda. *Community Development Journal*, 51(4), 499-516.
- Nicolas, O. (2021). *Une relecture de l'épargne comme comportement de consommation : Le cas des déterminants des actes d'épargne*. Nord-Kivu : Plus d'un million de personnes déplacées par les combats, des besoins immenses et non-couverts. (2023, mai 3). Médecins Sans Frontières (MSF). <https://www.msf.ch/nos-actualites/articles/nord-kivu-plus-dun-million-personnes-deplacees-combats-besoins-immenses-non>
- ONU Femmes. (2023). *Autonomisation économique*. ONU Femmes. <https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/economic-empowerment>
- Peng, M. W., Sun, S. L., Pinkham, B., & Chen, H. (2009). The Institution-Based View as a Third Leg for a Strategy Tripod. *Academy of Management Perspectives*, 23(3), 63-81. <https://doi.org/10.5465/amp.2009.43479264>
- Pitt, M. M., & Khandker, S. R. (1998). The impact of group-based credit programs on poor households in Bangladesh: Does the gender of participants matter? *Journal of political economy*, 106(5), 958-996.
- Quivy, R., & Campenhoudt, L. V. (1988). *Manuel de recherche en sciences sociales. (No Title)*.
- Rougès, V. (2003). *Gestion bancaire du risque de non-remboursement des crédits aux entreprises : Une revue de la littérature*.

Identification et maîtrise des risques : enjeux pour l'audit, la comptabilité et le contrôle de gestion, CD-Rom.

Samphantharak, K., & Townsend, R. M. (2010). *Households as corporate firms: An analysis of household finance using integrated household surveys and corporate financial accounting* (Numéro 46). Cambridge University Press.

Soko Directory Team. (2021). *Developing a Saving Culture – An Easy Guide to Acing Through*. Soko Directory Team. <https://sokodirectory.com/2021/09/developing-a-saving-culture-an-easy-guide-to-acing-through/>

Tanaka, T., Camerer, C. F., & Nguyen, Q. (2010). Risk and time preferences: Linking experimental and household survey data from Vietnam. *American economic review*, 100(1), 557-571.

Tylor, E. B. (1871). *Primitive Culture* London. J. Murray.

Weber, E. U., & Hsee, C. K. (1999). Models and mosaics: Investigating cross-cultural differences in risk perception and risk preference. *Psychonomic Bulletin & Review*, 6(4), 611-617.

Weber, E. U., & Morris, M. W. (2010). Culture and judgment and decision making: The constructivist turn. *Perspectives on Psychological Science*, 5(4), 410-419.

Wickrama, K. A. S., & Keith, P. M. (1994). Savings and Credit: Women's Informal Groups as Models for Change in Developing Countries. *The Journal of Developing Areas*, 28(3), 365-378.